



# Accès universel à l'eau potable au Bénin



Agence Nationale  
de l'Eau Potable  
en Milieu Rural

**RAPPORT SEMESTRIEL  
SUIVI DU PATRIMOINE ET DES  
PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC DE  
L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BÉNIN**

Juillet - Décembre 2022



SUIVI DU PATRIMOINE ET DES  
PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC DE  
L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BÉNIN

**Juillet-Décembre 2022**

## Sigles

<b>AEV</b>	Adduction d'eau Villageoise
<b>ABE</b>	Agence Béninoise pour l'Environnement
<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau Potable
<b>AUE</b>	Associations des Usagers d'Eau
<b>ACEP</b>	Association de Consommateurs d'Eau Potable
<b>ANDF</b>	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
<b>ANAEPMR</b>	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
<b>BF</b>	Borne Fontaine
<b>BIDC</b>	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
<b>BP</b>	Branchement Particulier
<b>CAPPP</b>	Cellule d'Appui au Partenariat Public Privé
<b>CFME</b>	Centre de Formation des Métiers de l'Eau
<b>CCE</b>	Certificats de Conformité Environnemental
<b>CONAFIL</b>	Commission Nationale des Finances Locales
<b>COVID-19</b>	Coronavirus Disease 2019
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DGEau</b>	Direction Générale de l'Eau
<b>DNCMP</b>	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
<b>DPF</b>	Développement des programmes de formation
<b>FADeC</b>	Fonds d'Appui au Développement des Communes
<b>FPM</b>	Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
<b>GRGES</b>	Guide Référentiel pour la Gestion Environnementale et Sociale
<b>LNCQES</b>	Laboratoire National pour le Contrôle de la Qualité de l'Eau et des produits de santé

<b>MCVDD</b>	Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable
<b>MEM</b>	Ministère de l'Eau et des Mines
<b>PAG</b>	Programme d'Actions du Gouvernement
<b>PeHD</b>	Polyéthylène Haute Densité
<b>PMH</b>	Pompe à Motricité Humaine
<b>PNE-BENIN</b>	Partenariat National de l'Eau Bénin
<b>INSAE</b>	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
<b>JMP</b>	Joint Monitoring Programme
<b>PAD</b>	Project Appraisal document
<b>PAP</b>	Personnes Affectées par le Projet
<b>PDAEPMR</b>	Plan Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
<b>PEA</b>	Poste d'Eau Autonome
<b>PASAEP 24</b>	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable de 24 villages
<b>PCSA</b>	Prise en Charge du Service Affermé
<b>PEPEC</b>	Projet Eau Potable pour Ecole à Cantine
<b>PEPRAU</b>	Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines
<b>ProSEHA</b>	Programme d'appui au Secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>SAEP</b>	Système d'Approvisionnement en Eau Potable
<b>SAEPmV</b>	Système d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages
<b>SNAEP-MR</b>	Stratégie Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
<b>SBEE</b>	Société Béninoise d'Energie Electrique
<b>SONEB</b>	Société Nationale des Eaux du Bénin
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>WHO</b>	World Health Organisation

## Sommaire

Résumé exécutif .....	8
Introduction .....	9
<b>I. Mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural.....</b>	<b>10</b>
<b>I.1. Appui à la sécurisation de la mobilisation des eaux souterraines pour les projets d'AEP10</b>	
<b>I.2. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ABE.....</b>	<b>10</b>
<b>I.3. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANDF .....</b>	<b>10</b>
<b>I.4. Organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural ...</b>	<b>11</b>
I.4.1. Mise en affermage des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural.....	11
I.4.1.1. Résumé de l'état des lieux des ouvrages transférés aux nouvelles sociétés fermières....	12
I.4.2. Déploiement des outils technologiques de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural .....	14
<b>II. Amélioration des compétences pratiques et suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural .....</b>	<b>15</b>
<b>II.1. Formation et renforcement des capacités opérationnelles pour la fourniture du service public de l'eau potable .....</b>	<b>15</b>
<b>II.2. Appui à la mise en place et à la capacitation des Associations des Consommateurs d'Eau Potable .....</b>	<b>16</b>
<b>III. Achèvement des travaux et réception des ouvrages d'aep en milieu rural .....</b>	<b>17</b>
<b>III.1. Ouvrages d'AEP achevés au cours du deuxième semestre de l'année 2022 sur le portefeuille de programmes d'investissements de l'ANAEPMR.....</b>	<b>17</b>
<b>III.2. Ouvrages d'AEP réceptionnés au cours du deuxième semestre 2022 par l'ANAEPMR...17</b>	
<b>IV. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SOUS SECTEUR .....</b>	<b>21</b>
<b>IV.1. Suivi du patrimoine de l'hydraulique rural .....</b>	<b>21</b>
IV.1.1. Systèmes d'approvisionnement en eau potable existants .....	21
IV.1.2. Capacités de stockage - réservoirs des AEP existantes .....	22
IV.1.3. Sources d'énergie des systèmes d'AEP existants .....	23
IV.1.4. Réseau de distribution d'eau potable .....	24
IV.1.5. Points d'accès améliorés d'eau potable .....	24
4.1.5.1. Branchements particuliers et communautaires .....	24
4.1.5.2. Bornes fontaines .....	25
4.1.5.3. Forages équipés de pompes à motricité humaine .....	25
<b>IV.2. Taux de desserte .....</b>	<b>26</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>26</b>



## Résumé exécutif

Le gouvernement de la République du Bénin continue la mise en œuvre progressive de son programme d'investissements massifs pour l'accélération de la réalisation d'infrastructures adéquates de l'eau potable. A cet effet, les réformes courageuses se poursuivent pour promouvoir un modèle innovant de délivrance et de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural tenant compte des plus pauvres ; tout en assurant la promotion et l'accompagnement des mécanismes et des structures de veille citoyenne et de défense des intérêts des consommateurs d'eau potable.

Les grandes avancées spécifiques à la période de juillet à décembre de l'année 2022, sont mises en lumière à travers cette neuvième édition du rapport semestriel de suivi du patrimoine et de performance du service public de l'eau potable en milieu rural. Nos lecteurs peuvent y noter :

### **Au titre des mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural :**

- l'appui de l'ABE a permis la validation de quarante-quatre (44) rapports d'EIES, et la signature de vingt-quatre (24) CCE, pour la réalisation des travaux des SAEPmV.
- l'appui de l'ANDF a permis le lancement de la procédure de sécurisation pour la troisième cohorte de vingt-huit (28) sites en vue de la réalisation de treize (13) SAEPmV.
- l'organisation par l'ANAEPMR d'une série d'ateliers régionaux dans chacun des trois (03) périmètres régionaux d'affermage, en préparation à la Prise en Charge du Service Affermé par les nouvelles sociétés fermières.
- l'émission des ordres de service des premiers contrats d'affermage régional des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural de l'histoire du secteur au Bénin ;
- le transfert Commune par Commune de trois cent quarante-sept (347) SAEP fonctionnels en milieu rural aux nouvelles sociétés fermières.

### **Sur l'amélioration de la performance et la gouvernance du service de l'eau potable en milieu rural :**

- la contractualisation d'une expertise internationale pour un appui intellectuel au DPF au CFME notamment sur la question de « la stabilisation des curricula et l'élaboration des contenus des manuels de travaux et des modules » et de la formation des formateurs.

### **Sur l'achèvement des travaux et réception des ouvrages d'AEP en milieu rural :**

- l'achèvement d'un total de sept (07) nouveaux ouvrages d'AEP.
- la réception provisoire de cinquante-un (51) nouveaux ouvrages d'AEP.

### **Sur les indicateurs de performance du sous-secteur :**

- l'actualisation des indicateurs sur le point actualisé et concerté (ANAEPMR, Mairies, MEM) des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural, prenant en compte (i) les nouveaux ouvrages mis en services, et (ii) les résultats de l'état des lieux contradictoire des ouvrages d'AEP fonctionnels.
- l'estimation à 76.7% du taux de desserte en milieu rural sur le plan national.



## Introduction

Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin a déclaré que « *l'accès à l'eau potable ne sera plus jamais considéré comme un luxe au Bénin*<sup>1</sup> », tout en précisant que les actions en cours du Gouvernement dans le sous-secteur d'approvisionnement en eau potable (AEP) nous « *rapprocheront encore plus de notre objectif de donner l'eau potable à la quasi-totalité de nos concitoyens*<sup>1</sup> ».

Au nombre des actions du gouvernement , on note (i) la mise en œuvre progressive du programme d'investissements massifs pour l'accélération de la réalisation d'infrastructures adéquates de l'eau potable, (ii) les réformes courageuses pour promouvoir un modèle innovant de délivrance et de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural tenant compte des plus pauvres ; (ii) la promotion et l'accompagnement des mécanismes et des structures de veille citoyenne et de défense des intérêts des consommateurs d'eau potable.

En 2023, outre l'amplification de la transformation institutionnelle qui se profile à l'horizon dans le secteur de l'eau potable<sup>2</sup> , les perspectives sont radieuses notamment pour le milieu rural, avec l'obtention d'un financement additionnel sur le programme d'Accès Universel à l'Eau Potable en Milieu Rural (AQUA-VIE). L'un des indicateurs liés au décaissement (ILD) de financements de ce programme, est la diffusion régulière par l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR) de rapports semestriels de suivi du patrimoine et des performances du service public d'AEP en milieu rural. Au-delà de la validation de cet indicateur, la diffusion de ce rapport incluant l'inventaire actualisé du patrimoine et les données d'exploitation pour tous les réseaux d'AEP, est devenue depuis 2018 une obligation opérationnelle. Ce rapport constitue un outil de redevabilité pour rehausser la transparence, la mise à disposition de l'information à toutes les parties prenantes, et la sensibilisation.

La présente édition (juillet-décembre 2022) rend compte des grandes avancées enregistrées au cours dudit semestre. Il s'articule principalement autour de : (i) les mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service de l'eau potable (ii) l'amélioration des compétences pratiques et suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable (iii) l'achèvement des travaux et réception des ouvrages d'AEP ; et (iv) les indicateurs de performance du sous-secteur.

<sup>1</sup>Message de Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, sur l'état de la Nation. Message délivré, le jeudi 08 décembre 2022 à l'Assemblée Nationale, face aux élus du peuple.

<sup>2</sup>Compte rendu du Conseil des Ministres du mercredi 22 juin (N°23/2022/PR/SGG/CM/OJ/ORD).

# I. Mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural

## I.1. Appui à la sécurisation de la mobilisation des eaux souterraines pour les projets d'AEP

A la suite des résultats précédents, une vision plus globale et stratégique de la sécurisation hydrique, tenant compte de l'ensemble des usages de l'eau dans un contexte de changement climatique, guidera la poursuite de la dynamique de synergie d'actions entre la Société Nationale de Eaux du Bénin (SONEB), la Direction Générale de l'Eau (DG Eau), l'Institut National de l'Eau (INE), l'ANAEPMR, et tous les autres acteurs importants. Cette approche assure une meilleure connaissance de la disponibilité des ressources en eau en visant à : (i) identifier les enjeux et les actions à mener pour assurer la sécurisation de la ressource ; (ii) analyser les rôles et responsabilités des acteurs et de proposer des options de répartition plus optimale des rôles ; et (iii) poursuivre les études techniques en cours pour une meilleure connaissance et protection des ressources en eau souterraines.

## I.2. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ABE

L'ANAEPMR accorde une place importante aux aspects de sauvegardes environnementales et sociales en vue d'assurer la durabilité du service public de l'eau potable. Depuis 2018, et en ligne avec la réglementation nationale en vigueur et les recommandations de la Banque mondiale, l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) accompagne l'ANAEPMR dans la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales recommandées pour les projets de son portefeuille de programmes d'investissement. Cet appui de l'ABE a permis à l'ANAEPMR d'obtenir au cours du deuxième semestre de l'année 2022 les résultats suivants :

- **quarante-quatre (44) rapports d'Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales (EIES) ont été validés par l'ABE** pour la réalisation de quarante-quatre (44) Système d'approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) du programme de réalisation de 95 SAEPmV cofinancés par la Banque mondiale (AQUAVIE) et le budget national de l'Etat. La liste des sites concernés est annexée (annexe1).
- **vingt-quatre (24) Certificats de Conformité Environnemental (CCE) ont été signés par l'ABE** pour la réalisation de :
  - vingt (20) SAEPmV du programme de réalisation de 95 SAEPmV cofinancés par la Banque mondiale (AQUAVIE) et le budget national de l'Etat ;
  - quatre (04) SAEPmV de la Tranche 3 du programme d'urgence, financés par la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ;

La liste des sites concernés est annexée (annexe2).

La sauvegarde environnementale et sociale est suivie sur tous les chantiers des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) en cours de construction à travers la mise en œuvre des actions contenues dans (i) les Plans de Gestion Environnemental et Social des Chantiers (PGES-C), (ii) les Plans Particuliers de Gestion et d'Élimination des Déchets (PPGED), et (iii) les Plans Particuliers de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) des entreprises en charge des travaux de construction.

## I.3. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANDF

La sécurisation foncière garantit outre la stabilité juridique et la protection des investissements, la protection des droits des utilisateurs, et la réduction des conflits fonciers et des perturbations de l'utilisation.

L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) accompagne depuis 2020 l'ANAEPMR pour la sécurisation des sites devant abriter les ouvrages (châteaux d'eau et des stations de pompage) des SAEP et leurs transferts dans le domaine de l'Etat. Cet appui a déjà permis d'évoluer sur la sécurisation foncière de deux (02) cohortes d'un total de cinquante-cinq (55) sites (Château d'eau, Station de pompage) pour un total de vingt-huit (28) SAEP.

**Le deuxième semestre de l'année 2022 a été marqué par le lancement de la procédure de sécurisation pour la troisième cohorte de vingt-huit (28) sites devant abriter treize (13) châteaux d'eau et quinze (15) stations de pompage, de treize (13) SAEP dans six (06) Communes bénéficiaires, dont :**

- sept (07) SAEPmV du programme de réalisation de 95 SAEPmV cofinancés par la Banque mondiale (AQUAVIE) et le budget national de l'Etat ;
- un (01) SAEPmV de la Tranche 2 du programme d'urgence, financés par le programme OMIDELTA ;
- un (01) SAEPmV de la Tranche 1 du programme d'urgence, financés par le Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) ;
- quatre (04) SAEPmV de la Tranche 3 du programme d'urgence, financés par la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ;

La liste des sites concernés par la troisième cohorte est annexée (annexe3).

## **I.4. Organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural**

La gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural est organisée à travers :

- La mise en place de :
  - systèmes de tarification équitables et durables pour financer la gestion, la maintenance et les renouvellements ;
  - systèmes de fourniture et de distribution d'eau efficaces et durables ;
  - systèmes de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau pour garantir la sécurité sanitaire ;
- la participation active et la collaboration avec les communautés rurales dans la planification et la gestion du service ;
- la formation et l'éducation des communautés rurales sur l'importance de la gestion durable de l'eau potable ;
- la promotion de la gestion durable des ressources en eau pour minimiser l'impact sur l'environnement.

### **I.4.1. MISE EN AFFERMAGE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES D'AEP EN MILIEU RURAL**

Les réformes courageuses engagées par le Gouvernement de la République du Bénin pour (i) favoriser la rationalisation de l'intervention publique, (ii) impliquer le secteur privé et consolider les investissements à travers le Partenariat Public Privé (PPP), (iii) assurer l'exploitation et la maintenance des infrastructures, a permis de :

- répertorier le patrimoine hydraulique d'AEP en milieu rural à travers trois (03) zones opérationnelles qui sont les périmètres de délégation de gestion par affermage des services publics de l'eau potable en milieu rural ;
- recruter suivant la transaction de PPP <sup>3</sup> de type affermage, et à travers un processus d'Appel d'Offres (DAO) international, deux (02) sociétés fermières (opérateurs régionaux) en vue de garantir la gestion durable et un meilleur service public d'eau potable à un coût abordable. Les contrats ont été signés par toutes les parties en avril 2022, et approuvés par le Gouvernement en juin 2022.

Le deuxième semestre de l'année 2022 a été essentiellement marqué par :

- **l'organisation par l'ANAEPMR d'une série d'ateliers régionaux dans chacun des trois (03) périmètres régionaux d'affermage du 18 au 22 juillet 2022.** Ces ateliers régionaux visaient à préparer la Prise en Charge du Service Affermé (PCSA) par les nouvelles sociétés fermières (opérateurs régionaux). Ils ont permis aux communes ainsi que les autres acteurs impliqués dans l'AEP en milieu rural de : (i) s'approprier la nouvelle vision du Gouvernement sur la gestion du

<sup>3</sup> Loi 2016-24 du 28 juin 2017 portant cadre juridique du partenariat public-privé (PPP) en République du Bénin.



patrimoine hydraulique d'AEP, et (ii) prendre connaissance des documents à apprêter avant et pendant le transfert des ouvrages aux opérateurs.

- **l'émission (24 novembre 2022) des ordres de service des premiers contrats d'affermage régional des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural de l'histoire du secteur au Bénin.** L'émission des ordres de service fait suite à :
  - l'acceptation par l'Autorité Contractante des « Plans génériques de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE), et Plans de Gestion Environnemental et Social pour l'AEP (PGES-AEP) respectifs des nouvelles sociétés fermières » ;
  - le respect par les nouvelles sociétés fermières des obligations juridiques préalables.
- **le transfert Commune par Commune de trois cent quarante-sept (347) SAEP fonctionnels des trois (03) périmètres régionaux d'affermage** aux deux (02) nouvelles sociétés fermières (opérateurs régionaux). Ce transfert des SAEP fonctionnels s'est effectué en deux phases :
  - Du 20 au 30 septembre 2022 : vingt-trois (23) nouveaux SAEP (AEV et SAEPmV réalisés et réceptionnés sur le programme d'investissement de l'ANAEPMR) ont été transférés. Le transfert des nouveaux SAEP a impliqué des représentants de l'ANAEPMR, des Communes concernées, des Directions départementales en charge de l'Eau concernées, et les sociétés fermières. Il a consisté à dresser un état des lieux contradictoire de chaque ouvrage pour une PCSA par les nouvelles sociétés fermières.
  - Du 20 octobre au 29 décembre : trois cent vingt-quatre (324) SAEP ont été transférés dont :
    - \* trois cent treize (313) Adductions d'Eau Villageoises (AEV) existantes fonctionnelles. Les AEV non fonctionnelles devront faire objet de réparation, de mise en conformité et de réhabilitation suivant le cas, avant d'être transférées aux nouvelles sociétés fermières.
    - \* onze (11) Poste d'Eau Autonome (PEA) dont dix (10) nouveaux réalisés et réceptionnés par la Fondation Claudine Talon pour des cantines scolaires d'Ecoles Primaires Publiques (EPP).

#### I.4.1.1. Résumé de l'état des lieux des ouvrages transférés aux nouvelles sociétés fermières

Les anciennes AEV transférées sont en général vétustes ou très mal entretenues, présentant à quelques exceptions près, une image d'abandon, malgré qu'elles soient en service. Sur la quasi-totalité des AEV visitées il n'existe pas de cahier (journal) de suivi et de maintenance des différents équipements (électriques ; électromécaniques, groupes électrogènes etc...). Globalement les constats faits se résument

comme suit :

- Au niveau des stations pompages :
  - pas de désherbage, pas de nettoyage, et accès difficile pour l'exploitant ou les visiteurs.
  - les clôtures grillagées des stations de pompages et château d'eau sont inexistantes, ou en grande partie endommagées, favorisant ainsi les accès indésirables (animaux en divagation et le refuge des reptiles, stockage des biens des riverains).
  - certains forages sont réalisés artisanalement et ne respectent pas les normes de réalisation des forages pour l'AEP.
  - certains forages sont protégés par des abris, rendant difficile les opérations de maintenance ou de renouvellement de la pompe immergée.
  - les équipements des têtes de forages (compteurs, vannes, ventouses, manomètres, clapets, filtre à tamis, etc.) ne font l'objet d'aucun entretien régulier et se retrouvent dans un état de dégradation avancé.
  - les équipements de certaines têtes de forages ne respectent pas toutes les normes en vigueur.
  - les abris des groupes électrogènes, sont devenus un dépotoir des pièces de rechange (filtres à huile, filtres à Gas-oil, pièces défectueuses des réseaux etc.). Ils sont aussi le nid des guêpes, des abeilles et autres insectes nuisibles, menaçant ainsi les conditions d'exploitation.
  - certains groupes électrogènes sont mal entretenus et souvent couverts de poussière et d'huile de vidange. Il est pratiquement impossible de retrouver les plaques signalétiques, même si elles existent encore il est difficile de les lire.
  - certains coffrets électriques sont mal entretenus avec les fils électriques sans protection.
  - les systèmes de chloration sont pour la plupart mal entretenus et non utilisés pour différentes raisons.
  - les bacs de chlore en stock, sont exposés aux intempéries et mal protégés laissant le chlore se volatiliser et entraînant ainsi des dégâts sur tous les équipements qui lui sont vulnérables.
- au niveau des borne-fontaine (BF) :
  - la plupart des accessoires hydrauliques (robinets de puisage, vannes d'arrêt, bras métalliques de potences) sont défectueux et branlants.
  - certains couvercles de sécurité sont inexistantes ou endommagés, rendant difficile le contrôle de l'accès aux compteurs et à la vanne de sectionnement.
  - les raccords métalliques de certaines BF sont rouillées (corrosion) et percées par endroits, surtout pour les AEV des départements côtiers (ATLANTIQUE, OUEME ; MONO). Il en est de même pour les AEV exploitant les nappes avec une qualité d'eau agressive.
  - les index des compteurs sont souvent illisibles à cause des dépôts (boue de sédiments) dans les cadrans. Il en est de même pour les compteurs des branchements particuliers.
- au niveau des équipements des réseaux :
  - les regards ne sont pas entretenus et sont remplis de végétation, devenant les refuges des reptiles.
  - certains regards sont introuvables (submergés d'apports sédimentaires).
  - les tuyaux (PVC) de distribution d'eau potable sont exposés et endommagés par endroits, impliquant le sectionnement des parties de réseau d'eau sur de longues périodes (pouvant atteindre des années).
  - les bornes de signalisation sont quasi inexistantes, rendant très difficile la reconnaissance des lignes de passage des tuyaux.
- au niveau des châteaux d'eau :

- les grillages de protection des tuyaux servant de trop-plein sont inexistantes, favorisant l'entrée des abeilles et la construction des rayons de leurs ruches.
- les couvercles métalliques sont défectueux ou inexistantes sur certains sites.
- les indicateurs de niveau sont défectueux ou inexistantes sur la plupart des sites.
- les équipements (Tuyaux d'adduction et de distribution) ne sont pas aux normes sur certains sites.

La Prise en Charge du Service Affermé sur l'ensemble des Communes constitutives de chaque périmètre d'affermage sera constatée par un Procès-Verbal signé entre l'Autorité Contractante et chaque société fermière. Les nouvelles sociétés fermières ont à charge à titre exclusif pour une durée dix (10) ans à compter de la date d'entrée en vigueur de leurs contrats :

- l'exploitation des moyens de production, de transport et de distribution d'eau potable qui font partie du patrimoine de l'Etat et de l'Autorité affermant.
- la gestion du service public de l'eau potable sur leurs périmètres respectifs.
- la réalisation des travaux d'entretien et de réparations de toute nature et de tous les biens affectés à l'exploitation du service public de l'eau potable dans le périmètre concerné.
- la réalisation des travaux de renouvellement des biens affectés à l'exploitation du service public de l'eau mis à leur disposition ainsi que des travaux connexes de densification des réseaux de distribution d'eau potable et des travaux de mise en conformité des ouvrages et équipements qui leur seront confiés par l'Autorité Contractante. Ces travaux visent entre autres, à porter le rendement technique du réseau de canalisations du parc d'AEV de chacun des trois (03) périmètres d'affermage à un taux minimum de 65% tout en donnant priorité aux AEV déclarées en panne par les Communes.

#### **I.4.2. DÉPLOIEMENT DES OUTILS TECHNOLOGIQUES DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL**

Le système d'information de l'ANAEPMR dispose d'un outil technologique (plateforme UtilitY85) qui incluent : (i) des systèmes informatisés pour gérer les opérations de production et de distribution d'eau potable, y compris la surveillance de la qualité de l'eau et la gestion des réclamations ; (ii) des solutions de paiement électronique (en ligne) pour permettre aux consommateurs de payer facilement leurs factures d'eau; (iii) des solutions de gestion des données (stockage, analyse, production des tableaux de bord ) pour les prises de décisions. Les différents acteurs à différents niveaux d'implication (Central, Départemental, et Communale) ont bénéficié au cours des années 2020 et 2021, des formations et des séances d'appropriation, en vue de faciliter l'utilisation de la plateforme UtilitY85. Aussi, les différents services de l'outil ont été expérimentés (entre Aout 2020 et juillet 2021) avec succès pour le suivi de la gestion de vingt-trois (23) anciens fermiers (sous contrats avec les Communes) gérant 30 AEV répartis dans 11 départements du Bénin sauf le littoral.

Au cours du deuxième semestre de l'année 2022, l'ANAEPMR a démarré la généralisation de l'opérationnalisation des services pour le suivi digitalisé de la gestion des SAEP en milieu rural, avec la Prise en Charge du Service Affermé par les nouvelles sociétés fermières en milieu rural. A cet effet **la plateforme a été réactivée pour assurer (i) le suivi de la gestion des nouveaux SAEP, (ii) le suivi de la mise en œuvre des services de suivi techniques, (iii) l'extension progressive de la plateforme UtilitY85 pour couvrir l'ensemble des SAEP de tous les périmètres consécutivement à leur transfert aux nouvelles sociétés fermières (opérateurs régionaux).**

Pour cette phase d'urgence de prise en charge des nouveaux SAEP réceptionnés qui ne sont pas inventoriés dans la plateforme UtilitY85, il y a eu deux étapes de prise en main préalable à l'exploitation. Il s'agit de :

- « la gestion commerciale et financière exploitée », qui implique une maîtrise des points d'eau (référencement), des abonnés (documentation complète), le paramétrage détaillé de la tarification du service public d'AEP et des conditions commerciales de délivrance du service public d'AEP et
- « la gestion technique exploitée », ce qui implique l'inventaire complet dans la plateforme UtilitY85 de ces nouveaux systèmes.



## **II. Amélioration des compétences pratiques et suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural**

### **II.1. Formation et renforcement des capacités opérationnelles pour la fourniture du service public de l'eau potable**

L'ANAEPMR a initié dans le cadre du programme d'Accès Universel à l'Eau Potable en Milieu Rural (AQUA-VIE) le « Développement des Programmes de Formation (DPF) ». Une initiative visant à garantir un environnement favorable à la durabilité de l'exploitation et de la maintenance des équipements et de celle du service public d'AEP. Il renforcera les capacités des moyens pédagogiques et la gestion des performances durables du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) de la SONEB, pour sa contribution efficace à l'amélioration du service public d'AEP au Bénin. Sur la base des conclusions des études de faisabilité (2018-2019), et conformément au plan d'affaire validé en 2021 par l'ANAEPMR et la SONEB, la mise en œuvre du DPF est stratégiquement structurée autour de trois (03) axes :

- axe stratégique 1 : Amélioration de la gouvernance et de la gestion durable, et la promotion de développement entrepreneurial du CFME ;
- axe stratégique 2 : Développement d'ingénierie, déploiement et vente de formation : étude, conception ;
- axe stratégique 3 : Renforcement de l'efficacité du partenariat et valorisation des formés du CFME.

L'appui depuis janvier 2021, de compétences (un Chef centre, et un Assistant Technique) mises à disposition par l'ANAEPMR au CFME se poursuit, et les impacts positifs de cet appui sur la mise en œuvre des actions relatives aux axes stratégiques 1 et 3 sont déjà progressivement remarquables à travers l'opérationnalisation de la gestion entrepreneuriale du CFME, sa flexibilité, et sa réactivité.

Dans le cadre de l'axe stratégique 2, les diligences se poursuivent en vue de permettre la mise sur le marché de la première cohorte des produits des deux nouveaux programmes de formations de prise de poste (Chefs de secteurs et des Electromécaniciens) courant 2024. Ces deux nouveaux programmes de formations initiales sont prévus pour compléter ceux existants (Hydromécanicien et Agent de Maîtrise Eau) au CFME. Ils permettront aux exploitants (fermier/opérateurs régionaux ; SONEB) et autres acteurs

(privés et/ou de l'administration locale), de disposer localement des compétences relatives aux métiers d'exploitation et de maintenance des infrastructures et équipements d'AEP.

Le deuxième semestre de l'année 2022 a notamment été marqué par la contractualisation (décembre 2022) d'une expertise internationale pour un appui intellectuel au DPF notamment sur la question de « la stabilisation des curricula et l'élaboration des contenus des manuels de travaux et des modules » et de la formation des formateurs.

## II.2. Appui à la mise en place et à la capacitation des Associations des Consommateurs d'Eau Potable

La promotion de la participation citoyenne est un moyen efficace pour renforcer la transparence et la responsabilisation dans la gestion du service public de l'eau potable. A ce titre elle implique des initiatives telles que :

- la mise en place de canaux de communication pour permettre aux citoyens de signaler des problèmes et de faire des commentaires sur la qualité et la disponibilité de l'eau potable.
- l'encouragement de la participation citoyenne dans les décisions relatives à la gestion du service public d'AEP.

Les « Association de Consommateurs d'Eau Potable » (ACEP) représentent le 3ème pilier du cadre institutionnel et de gouvernance du sous-secteur de l'AEP en milieu rural. Elles devraient appuyer les Mairies pour assurer l'intermédiation sociale. Et les Mairies devraient aussi accompagner les ACEP dans leur rôle de la veille citoyenne et de la défense des intérêts des consommateurs. Les ACEP sont appelées à sensibiliser les populations sur :

- l'utilisation rationnelle d'eau potable,
- l'importance de contribuer aux coûts du service public de l'eau potable ;
- l'hygiène autour du point d'eau et le paiement régulier du service de l'eau ;
- le respect des droits des usagers, notamment, les règlements de service (contractuel) des opérateurs privés.

Les conclusions de la mission d'état des lieux des ACEP (2019) commanditée par l'ANAEPMR, ont souligné le besoin (i) de renforcement des capacités des responsables des ACEP existants, et (ii) d'amélioration de la collaboration pour une meilleure synergie d'actions entre les ACEP et les Mairies. Avec l'appui financier de la Banque mondiale, et en concertation avec le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Finances Locales (SP/CONAFIL), l'ANAEPMR a fait élaborer et imprimer (décembre 2022) en deux cent (200) exemplaires une « Boîte A Outils (BAO) », à mettre à la disposition des Mairies. La BAO a pour objectif de faciliter (i) le mécanisme de remontée et de gestion des plaintes, (ii) le contrôle citoyen du service public de l'eau, (iii) le lobbying et la recherche de financement pour des activités des ACEP, et (iv) la reddition de comptes.

Pour une utilisation optimale de la BAO, en vue d'assurer l'existence légale et le bon fonctionnement des organes des ACEP, l'appropriation de la BAO par les responsables des Mairies s'avère nécessaire. Cette appropriation permettra l'élaboration des plans communaux (avec leurs projets de budget respectifs) de mise en place et/ou de l'opérationnalisation des organes d'ACEP.



### III. Achèvement des travaux et réception des ouvrages d'AEP en milieu rural

#### III.1. Ouvrages d'AEP achevés au cours du deuxième semestre de l'année 2022 sur le portefeuille de programmes d'investissements de l'ANAEPMR

Conformément à sa mission de développement des systèmes d'eau potable, **l'ANAEPMR a constaté au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2022 l'achèvement d'un total de sept (07) nouveaux ouvrages d'AEP** incluant :

- trois (03) SAEPmV du « Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable de 24 villages (PASAEP\_24) » financé par le Budget National ;
- trois (03) AEV du PASAEP\_24 financé par le Budget National ;
- une extension de SAEPmV du Programme OMIDELTA financé par le royaume des Pays Bas ;

La mise en service de ces systèmes après les réceptions provisoires est programmée pour le premier semestre de l'année 2023.

Au total, on dénombre à fin décembre 2022, cinquante-cinq (55) nouveaux ouvrages d'AEP achevés par l'ANAEPMR sur son portefeuille de programmes d'investissement.

#### III.2. Ouvrages d'AEP réceptionnés au cours du deuxième semestre 2022 par l'ANAEPMR

**L'ANAEPMR a procédé au cours du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2022 à la réception provisoire de vingt-un (21) SAEP** (17 SAEPmV ; 01 Cœur <sup>4</sup> de SAEPmV ; 01 Extension de SAEPmV ; et 02 AEV). La mise en service de ces ouvrages permettra de donner de l'eau potable à environ trois cent quinze mille quatre-vingt-cinq (315 085) personnes à travers cinq cent trente (530) nouveaux points d'eau potable (500 BF et 30 rampes) répartis dans cent douze (112) Villages de vingt (20) Arrondissements dans quatorze (14) Communes (ADJA-OUERE ; ADJOHOUN ; AKPRO-MISSERETE ; ALLADA,AVRANKOU ; BASSILA ; BOPA ; DANGBO ; IFANGNI ;LALO ; N'DALI, TOUCOUNTOUNA ; TCHAUROU ; TORI BOSSITO) de huit (08) Départements (ATLANTIQUE, ATACORA, BORGOU, COUFFO, DONGA, MONO, OUEME, PLATEAU). Les

<sup>4</sup> Le Cœur de SAEPmV désigne la partie centrale du SAEPmV qui a été réalisée en tenant compte de la disponibilité financière du moment. Cette partie centrale du SAEPmV inclue la Station de Pompage, le Réservoir, et une partie de l'ensemble du réseau (refoulement et distribution) primaire pour desservir les localités et les villages situés à proximité de ces composantes du système.

fiches techniques des SAEP réceptionnés sont en annexe. (annexe 5).

En plus de ces ouvrages qui desservent des villages en eau potable, l'ANAEPMR a réceptionné provisoirement d'autres ouvrages d'AEP qui desservent uniquement les écoles à cantine, dans le cadre de la première phase du Projet Eau Potable pour Ecoles à Cantine (PEPEC). Au cours du dernier semestre 2022, c'est au total de trente (30) ouvrages d'AEP qui ont fait l'objet de réception provisoire dans les départements de l'ATACORA, du BORGOU, et de la DONGA. Il s'agit de :

- vingt-sept (27) PEA solaire de type démontable ;
- trois (03) extensions dont une (01) sur réseau d'AEV, une (01) sur réseau de PEA et une (01) sur le réseau de la SONEB.

La liste des PEA concernés est en annexe (annexe 4).

Au total, on dénombre à fin décembre 2022, cinquante-cinq (55) nouveaux ouvrages d'AEP achevés et réceptionnés par l'ANAEPMR :

- vingt-sept (27) PEA solaire de type démontable ;
- cinq (05) AEV ;
- quatre (04) extension de SAEP existants dont une (01) sur réseau SAEPmV, une (01) sur le réseau d'AEV, une (01) sur le réseau de PEA et une (01) sur le réseau de la SONEB ;
- deux (02) Cœur de SAEPmV ;
- dix-sept (17) SAEPmV.

N°	Désignation	Villages / Localités raccordés	Population desservie		Nouveaux forages raccordés	Total linéaire (ml)	Capacité réservoir (m³)	Nbre BF et Rampes
			2021	2040				
1	SAEPmV DJOMON	AFFANDJITANME, AHOVO, DANMEKPOSSOU, DJOMON, SEDJEHOVO, SEKANME, GBETCHOU, LOTTINGBODJEHOUN, GBODJI, GBOKOUSOU, HOUNGO, HOUELI.	27811	55553	1	72 345,25	500	28
2	SAEPmV GBEKO	AGBANTA, ALANWADAN, DANKO, GBEKOA, GBEKOB, GBEKOC, GBEKOD, GBESSOUME, SEHODJIGBE	18933	37818	1	22 576,54	400	39
3	SAEPmV GOGBO (GANGBAN)	GOGBO, GANGBAN, DANNOU, LOWE, AGONLIN, AHOUNDJANANFON	19877	39704	1	15 094,28	400	40
4	SAEPmV KESSOUNOU	HETINSOTA, HETINGLEHOUE, GLAHOUNSA, KODONOU, KESSOUNOU	17338	34632	1	12 355,80	300	18
5	SAEPmV HOUELYGABA	HOUELYGABA-DOGBO	5867	11719	1	15 704,30	100	12
6	SAEPmV AVAME	AVAME CENTRE (GBATO), GBEDJOUGO, HLA, HOUNGO	6816	13617	1	44 392,15	150	20
7	SAEPmV LISSEGAZOUN	ADJADJI, ADJADI COSOE, ADJADI ZOUNGBOME, AOTA, ATOUHONOU, AZOHOUE GBEDJICOME, GBETO, HOUNGBO, LISSEGAZOUN	19096	38144	1	55 124,47	400	20
8	SAEPmV AGBODJI	AGBODJI, DJIDJAZOUN, HOUEGBO, HOUNVIATOUIN, LOGBLOE, MEDETOGBO, ZIZAGUE	12974	25916	1	50 860,00	250	14
9	SAEPmV BADAZOUIN	APLENOU, ATOE, BADAZOUIN, GNIDONOU, HONBETE, HONHOUI, MEDESSEDJI, ZOUNGBO, KPAVE	20592	41132	1	102 704,00	400	34
10	SAEPmV LOKOGBA	KAIHOUE, KOUIVONHOUE, LOKOGBA, TOULEOUDJI, GNAMAME, YOBOHOUE, ZOUNDJAME	13459	26884	1	28 601,10	250	27
11	SAEPmV AHODJINAKO	ADONOU, AHODJINAKO, DOGOEDETA, HELLI, LOKOLI	9732	19440	1	30 706,55	200	20

<b>12</b>	SAEPmV AKPAKANME (AKPRO MISSERETE)	AKPAKANME, GBEDJI, KPOGON, GANMI, BLEHOUAN	27207	50713	1	24 025,25	400	22
<b>13</b>	SAEPmV DAAGBE	DAAGBENAGOT, DAAGBEDJEDJE, GLOGLO, DJEGOUJEDJE, DJEGOUNAGOT, DAN, ADANMAYI	19715	36749	1	32 476,90	300	37
<b>14</b>	SAEPmV KATAGON	AMOULOLO, ANIANLI, GBAKPOSEDJE, KATAGON, OUAYISOGBE, OUEZOU MEDA, GOGBEALIGO, TCHIAN, TOHOUIKANME, TOKPA.	24383	45450	1	53 069,00	350	46
<b>15</b>	SAEPmV ALEDJOI	ADELI, SODALI, MEDINA, SOLAO-1, SOLAO-2, OUROTAGBA, OUROBANNA,	6980	13467	3	26 538,00	200	14
<b>16</b>	Cœur SAEPmV MANIGRIZ (WANOU IGBERE)	IDIAGOUYOU, AGOUYOUIGBERE, AYE WANANGNI, ODOKPAKOTI, ODOKPAKOZ,	7573	14612	3	31 900,00	100	18
<b>17</b>	SAEPmV TCHATCHOU2 (KINNOUKPANOU)	DAKONONDAGOUYOU, WOBIBOROU, BABAROU, SAKANA, KPEBA, SONDABIROU,	20045	38679	5	15 044,00	200	28
<b>18</b>	AEV ANGARADEBOU - KAKIKOKA	ANGARADEBOU, KOKOSIKA, KAKIKOKA	19818	38240	4	21 621,00	200	28
<b>19</b>	AEV GBEGOUYOU	GBEGOUYOU, DARNON	7122	14225	2	14 075,00	75	20
<b>20</b>	EXTENSION SAEPmV KOUARFA 2	KOURAFA, WABOU	4928	9843	-	39 460,31	-	14
<b>21</b>	SAEPmV KOUARFA 2 (KOUBA + TAKISSARI) <sup>5</sup>	KOUBA, TANKOKONA, TAKISSARI, PEPERKOU	4819	9625	3	27699,30	100 + 100	31
	<b>TOTAL</b>		315 085	616 162	34,00	736 373,20	5 375	530

<sup>5</sup> Le SAEPmV KOUARFA 2 est le fruit de la fusion de deux (02) AEV (KOUBA et TAKISSARI) initialement prévues sur « Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable de 24 villages (PASAEP\_24) » financé par le Budget National. L'extension du SAEPmV KOUARFA 2 a été financé par le Programme OMIDELTA financé par le royaume des Pays Bas, en vue d'assurer la desserte de tous les villages du périmètre d'influence de KOUARFA 2.



## IV. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SOUS SECTEUR

L'analyse de l'évolution des indicateurs de performance sur plusieurs exercices permet à l'ANAEPMR d'apprécier les efforts entrepris ou encore ceux à engager pour améliorer l'exploitation du service public d'AEP. L'ANAEPMR continue ainsi de suivre à travers des indicateurs prédéfinis, la dynamique temporelle (semestrielle, annuelle) des différentes composantes du service public d'AEP.

### IV.1. Suivi du patrimoine de l'hydraulique rurale

Le suivi du patrimoine hydraulique rurale permet de garantir la continuité et la qualité du service public d'AEP, par la maintenance et la restauration des infrastructures existantes pour les générations futures.

Le point actualisé et concerté (ANAEPMR, Mairies, et MEM<sup>6</sup>) des ouvrages hydrauliques d'AEP (AEV, FPM, PEA), présenté dans ce neuvième rapport semestriel considère les nouveaux ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural qui ont fait objet de réception par l'ANAEPMR. Il prend aussi en compte les résultats de l'état des lieux contradictoire des ouvrages d'AEP fonctionnels, réalisé au cours de la remise des sites aux nouvelles sociétés fermières (opérateurs régionaux).

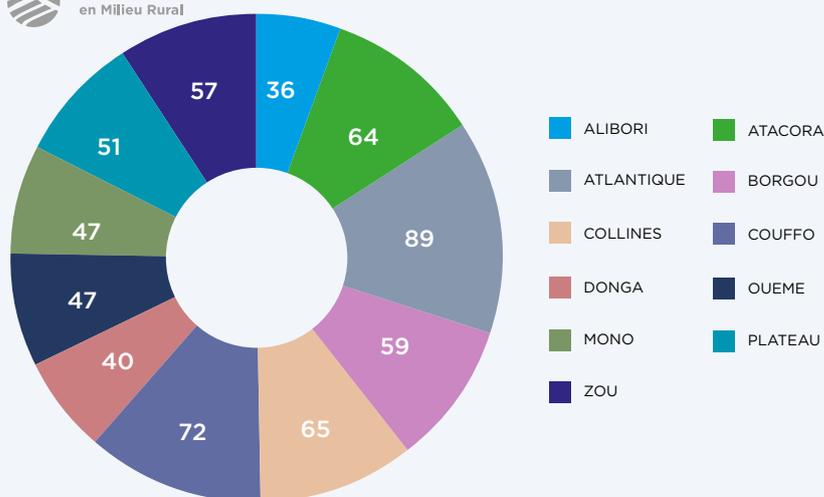
#### IV.1.1. SYSTÈMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EXISTANTS

En comptabilisant les cinquante-cinq (55) nouveaux ouvrages réceptionnés, le patrimoine hydraulique rural d'AEP compte désormais neuf cent quarante-huit (948) systèmes d'AEP dont :

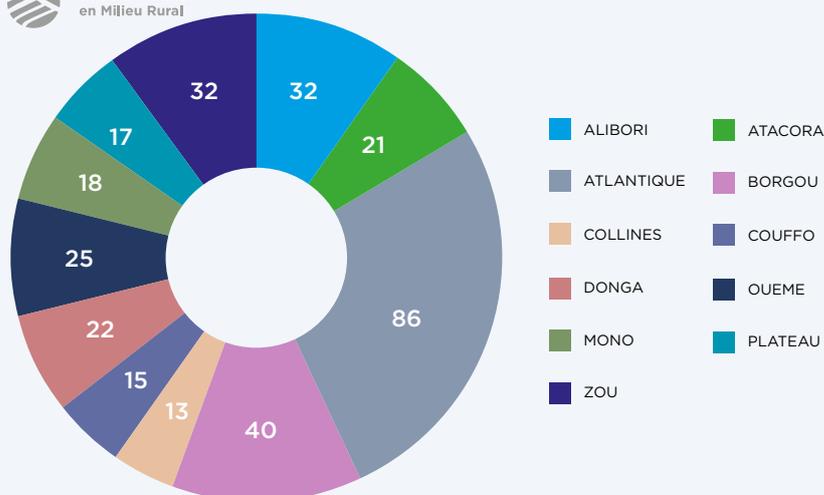
- six cent vingt-sept (627) AEV et SAEPmV (y compris les extensions et les Cœurs de SAEPmV)
- trois cent-vingt-un (321) PEA

Les répartitions des nombres actualisés des systèmes d'AEP par type et par département se présentent dans les figures suivantes :

<sup>6</sup> MEM : Ministère de l'Eau et des Mines



**Fig 1 | Répartition par Département des AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique rural**

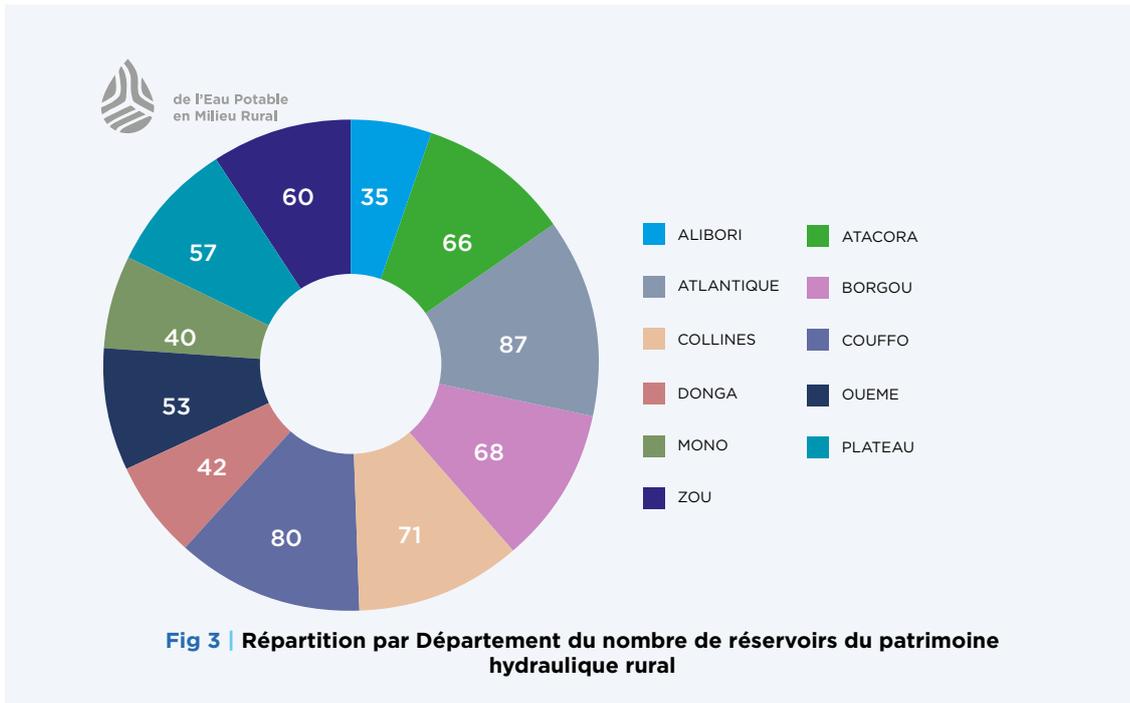


**Fig 2 | Répartition par Département des postes d'eau autonomes du patrimoine hydraulique rural**

#### IV.1.2. CAPACITÉS DE STOCKAGE - RÉSERVOIRS DES AEV EXISTANTES

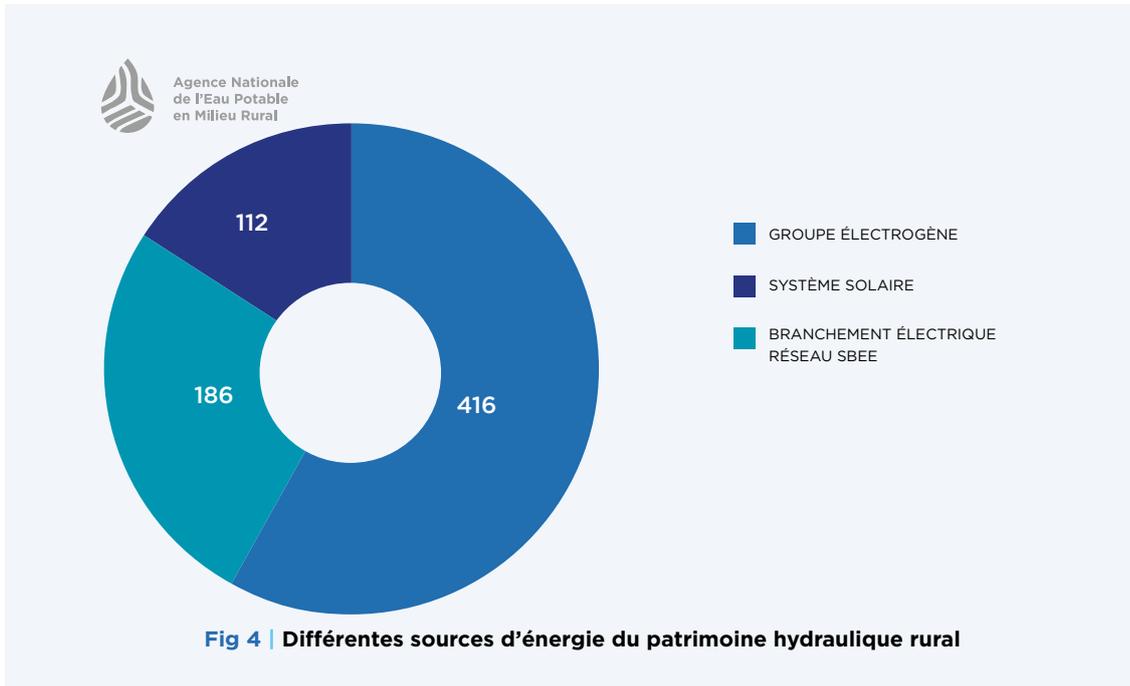
En prenant en compte le point actualisé des six cent vingt-sept (627) système d'AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique d'AEP en milieu rural, on dénombre à fin décembre 2022, six cent cinquante-neuf (659) réservoirs, répartis comme suit :

- cinq cent soixante-cinq (565) réservoirs ont leurs volumes compris entre 0 et 50 m<sup>3</sup> ;
- cinquante-huit (58) réservoirs dont les volumes sont compris entre 50 et 90 m<sup>3</sup> ;
- quinze (15) réservoirs dont les volumes sont compris entre 90 et 150 m<sup>3</sup> ;
- vingt un (21) réservoirs dont les volumes sont supérieurs à 150 m<sup>3</sup>



#### IV.1.3. SOURCES D'ÉNERGIE DES SYSTÈMES D'AEP EXISTANTS

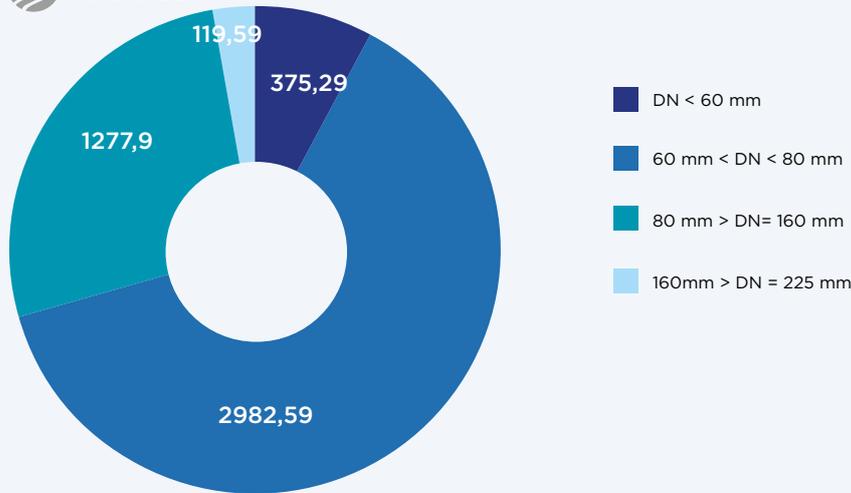
Le patrimoine hydraulique rural dispose à fin décembre 2022, d'un total de sept cent quatorze (714) stations de pompage<sup>7</sup> alimentées par : (i) quatre cent seize (416) groupes électrogènes ; (ii) cent quatre-vingt-six (186) branchements au réseau SBEE ; (iii) cent douze (112) systèmes photovoltaïques.



#### IV.1.4. RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La longueur totale des réseaux de l'ensemble des six cent vingt-sept (627) système d'AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique d'AEP en milieu rural à fin décembre 2022, est de quatre mille sept cent cinquante-cinq (4755) kilomètres linéaires, et est répartie ainsi qu'il suit :

<sup>7</sup> Certaines AEV disposent de plus d'une station de pompage alors que d'autres n'en disposent pas et sont raccordées sur des extensions des réseaux SONEB. Les stations de pompage recensées sont composées de forages équipés d'électropompes et des stations de chloration, qui sont alimentées en énergie soit par les groupes électrogènes (thermique), soit par branchement au réseau électrique de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE), ou par des systèmes solaires. Il faut préciser que certaines stations de pompages disposent de plus d'une source d'énergie.

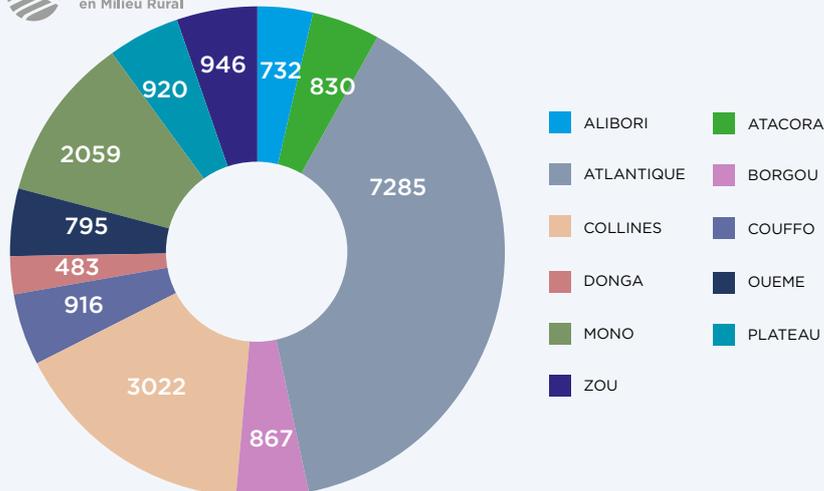


**Fig 5 | Répartition par catégorie de diamètres des canalisations d'eau du patrimoine hydraulique rural**

## IV.1.5. Points d'accès améliorés d'eau potable

### IV.1.5.1. Branchements particuliers et communautaires

Le point des Branchements Particuliers (BP) et communautaires sur les systèmes d'AEP en milieu rural à fin décembre 2022, se présente comme suit :

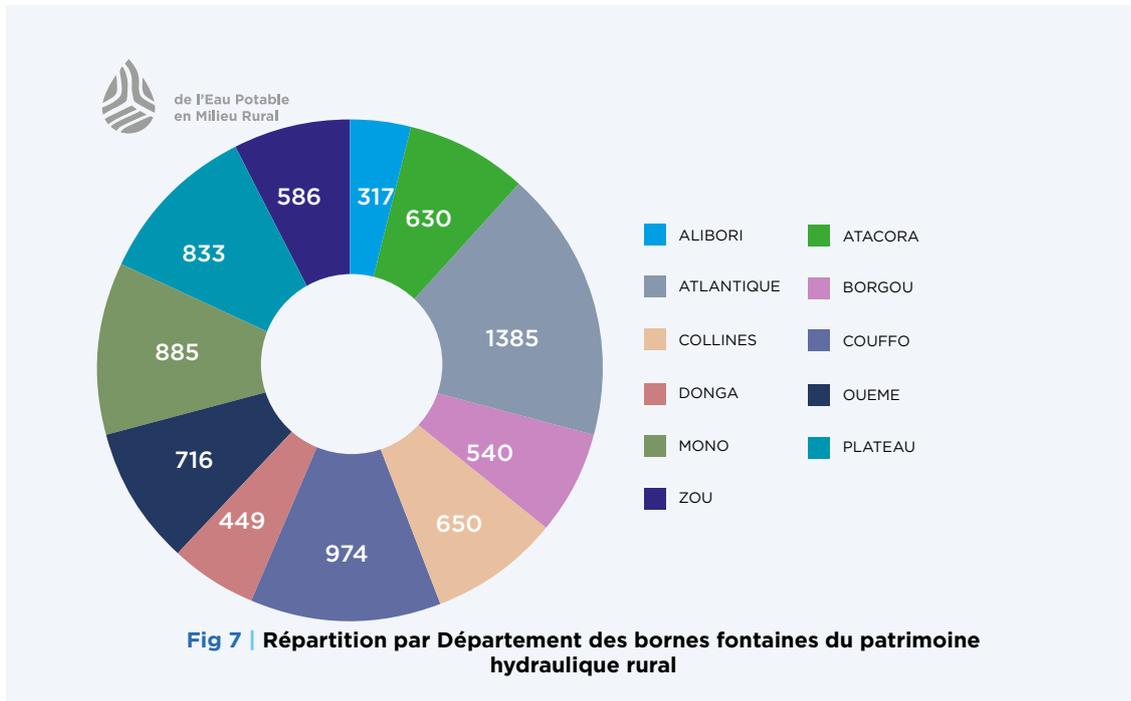


**Fig 6 | Répartition par Département des branchements particuliers et communautaires du patrimoine hydraulique rural**

La hausse (4572) des BP au cours de ce semestre s'explique par la prise en compte du recensement exhaustif des branchements particuliers et communautaires sur toutes les AEV fonctionnelles qui n'étaient pas toujours déclarés.

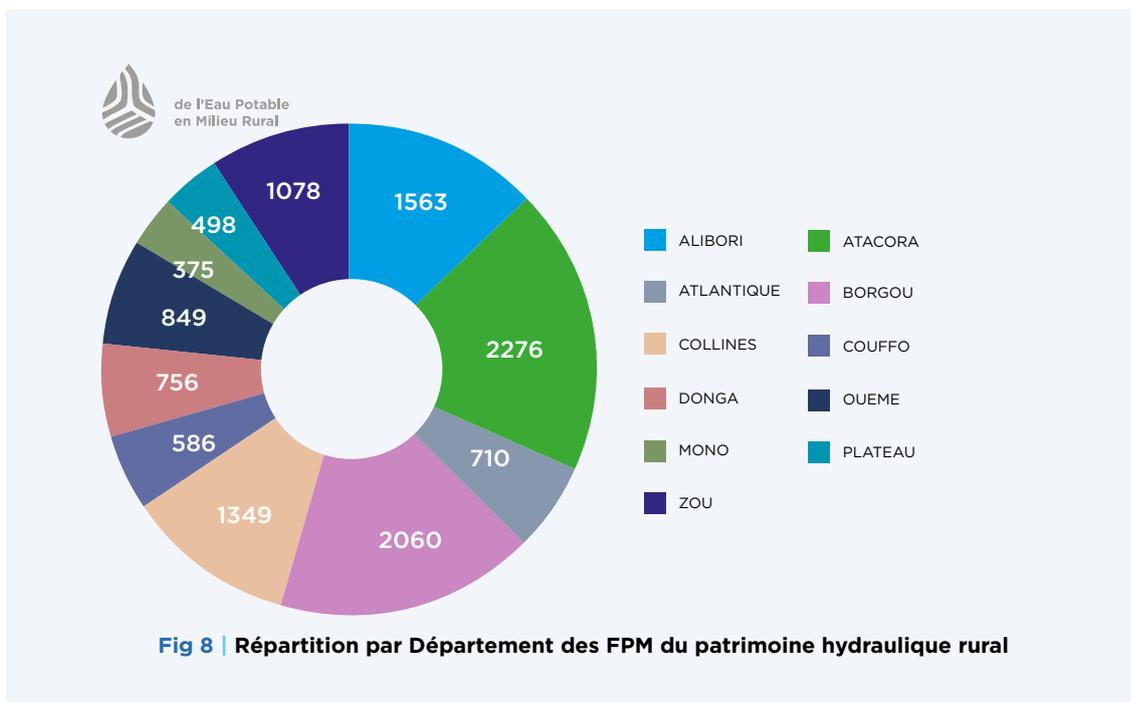
#### IV.1.5.2. Bornes fontaines

Suivant l'actualisation du point des ouvrages hydrauliques d'AEP évoqués plus haut, le patrimoine hydraulique rural du Bénin compte désormais 7 965 Bornes Fontaines (BF) au 31 décembre 2022.



#### IV.1.5.3. Forages équipés de pompes à motricité humaine

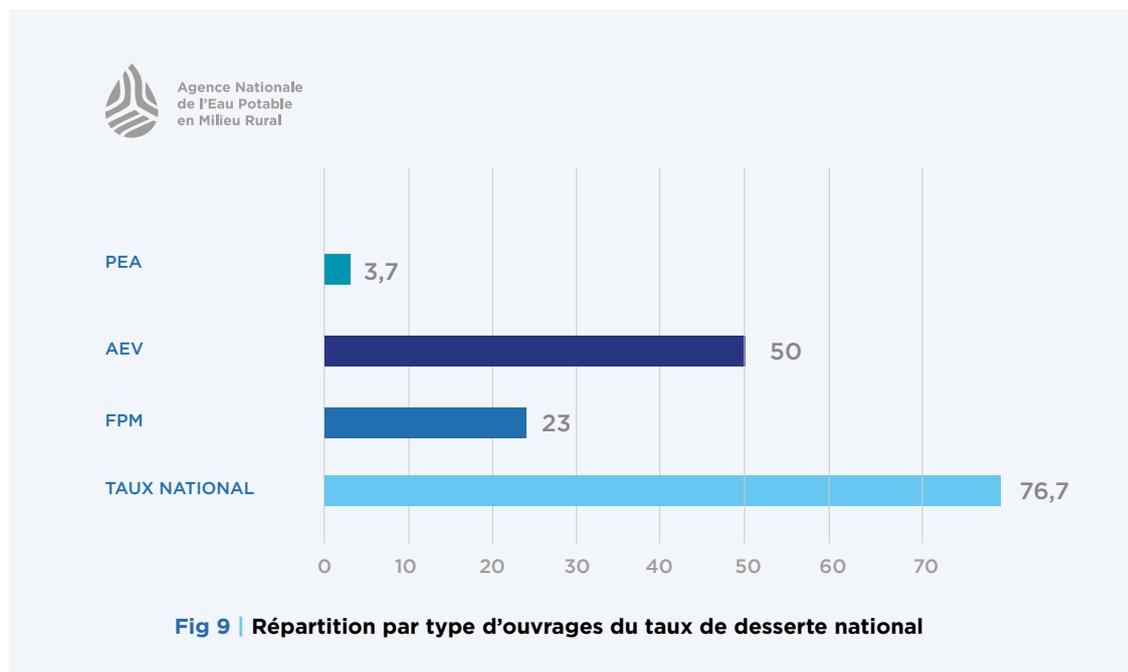
Les forages équipés de pompes manuelles constituent une solution pour fournir de l'eau potable aux communautés rurales et isolées. Ce type d'ouvrage continue encore de desservir une grande partie de la population rurale au Bénin. La répartition du nombre actualisé des forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (FPM) par département à fin décembre 2022 se présente ainsi qu'il suit.



## IV.2. Taux de desserte

A fin décembre 2022, le taux de desserte estimé en milieu rural sur le plan national est de 76.7%, prenant en compte la mise en service de plusieurs systèmes d'AEP, les travaux de mise en conformité, les efforts d'extension et de densification des SAEP existants.

L'estimation du taux de desserte à fin 2022 a pris en compte les données (points d'eau publics et privés) issues de l'état des lieux contradictoire des ouvrages d'AEP fonctionnels, réalisé au cours de la remise des sites aux nouvelles sociétés fermières. Le taux de desserte estimés à fin décembre 2022 se réfèrent à la population desservie par un accès de base<sup>8</sup> au service en eau potable provenant d'une source d'eau salubre, de par sa conception et sa construction. Le détail des taux de desserte par commune peut être consulté en annexe 6. Le taux de desserte national et par type d'ouvrage en milieu rural au Bénin se présente comme suit :



<sup>8</sup> Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation (WHO/UNICEF JMP)

## Conclusion

L'ANAEPMR continue d'investir massivement dans le développement des SAEP modernes, et d'organiser la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural, en vue de la concrétisation progressive de l'accès universel aux services d'AEP. Les grandes avancées spécifiques à la période de juillet à décembre de l'année 2022, se résument ainsi qu'il suit :

### **Au titre des mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural :**

- l'appui de l'ABE a permis la validation de quarante-quatre (44) rapports d'EIES, et la signature de vingt-quatre (24) CCE, pour la réalisation des travaux des SAEPmV.
- l'appui de l'ANDF a permis le lancement de la procédure de sécurisation pour la troisième cohorte de vingt-huit (28) sites en vue de la réalisation de treize (13) SAEPmV.
- l'organisation par l'ANAEPMR d'une série d'ateliers régionaux dans chacun des trois (03) périmètres régionaux d'affermage, en préparation à la Prise en Charge du Service Affermé par les nouvelles sociétés fermières.
- l'émission des ordres de service des premiers contrats d'affermage régional des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural de l'histoire du secteur au Bénin ;
- le transfert Commune par Commune de trois cent quarante-sept (347) SAEP fonctionnels en milieu rural aux nouvelles sociétés fermières.

### **Sur l'amélioration de la performance et la gouvernance du service de l'eau potable en milieu rural :**

- la contractualisation d'une expertise internationale pour un appui intellectuel au DPF au CFME notamment sur la question de « la stabilisation des curricula et l'élaboration des contenus des manuels de travaux et des modules » et de la formation des formateurs.

### **Sur l'achèvement des travaux et réception des ouvrages d'AEP en milieu rural :**

- l'achèvement d'un total de sept (07) nouveaux ouvrages d'AEP.
- la réception provisoire de cinquante-un (51) nouveaux ouvrages d'AEP.

### **Sur les indicateurs de performance du sous-secteur :**

- l'actualisation des indicateurs sur le point actualisé et concerté (ANAEPMR, Mairies, MEM) des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural, prenant en compte (i) les nouveaux ouvrages mis en services, et (ii) les résultats de l'état des lieux contradictoire des ouvrages d'AEP fonctionnels.
- l'estimation à 76.7% du taux de desserte en milieu rural sur le plan national.

## Annexes

- ▲1 - Liste des SAEP dont les EIES ont été validés par l'ABE entre juillet et décembre 2022
- ▲2 - Liste des SAEPmV dotés de CCE entre juillet et décembre 2022
- ▲3 - Liste des sites de la troisième cohorte de sécurisation foncière
- ▲4 - Liste des PEA achevés au cours du deuxième semestre de l'année 2022
- ▲5 - Fiches techniques des SAEP réceptionnés au cours du deuxième semestre de l'année 2022
- ▲6 - Détails des taux de desserte par commune

## Annexe 1 - Liste des SAEP dont les EIES ont été validés par l'ABE entre juillet et décembre 2022

N°	EPP	TYPES DE TUYAUX PVC	BF & BP CONSTRUITS	CLOTURES GRILLAGEES
1	ALIBORI	BANIKOARA	SOMPEREKOU	SOMPEREKOU
2		GOGOUNOU	OUARA	OUARA
3		SEGBANA	LOUGOU	LOUGOU
4		SEGBANA	SOKOTINDJI	SOKOTINDJI
5		MALANVILLE	MADECALI	MADECALI
6	ATACORA	COBLY	DATORI	DATORI
7		MATERI	DASSARI 2	DASSARI 2
8		MATERI	NODI 2	NODI 2
9		MATERI	TANTEGA	TANTEGA
10		PEHUNCO	TOBRE 1	TOBRE 1
11		KOUANDE	CHABIKOUMA	CHABIKOUMA
12	DONGA	BASSILA	ALEDJO 2	ALEDJO 2
13	BORGOU	BEMBEREKE	BEMBEREKE	BOUANRI
14		KALALE	KALALE 1	KALALE 1
15		PERERE	PEBIE	PEBIE
16	COLLINES	DASSA-ZOUME	AKOFODJOULE	AKOFODJOULE
17		DASSA-ZOUME	DASSA 2	DASSA 2
18		DASSA ZOUME	KERE	KERE
19		BANTE	BOBE	BOBE
20		SAVALOU	LOGOZOHE MONKPA	LOGOZOHE MONKPA
21	ZOU	OUIHI	TOHOUE	TOHOUE
22		ABOMEY	DETOHOU	DETOHOU
23		BOHICON	PASSAGON	PASSAGON
24	COUFFO	LALO	LALO	LALO
25			GNIZOUNME	GNIZOUNME
26		KLOUEKANME	LANTA 1& 2	LANTA 1& 2
27			ADJAHONME	ADJAHONME
28		DOGBO	HONTON	HONTON
29			AYOMI	AYOMI
30			TOVIKLIN	DOKO

31	MONO	BOPA	YEGODOE	YEGODOE	
32	PLATEAU	IFANGNI	LAGBE	LAGBE	
33	ATLANTIQUE	TOFFO	SEHOUE KPOME	SEHOUE KPOME	
34		TORI BOSSITO	TORI CADA	TORI CADA	
35		OUIDAH	AVLEKETE	AVLEKETE	
36			PAHOU	PAHOU	
37		ALLADA	ATTOGON	ATTOGON	
38		ZE	DJIGBE SEDJE	DJIGBE SEDJE	
39		OUEME	MALANHOUI	MALANHOUI	MALANHOUI
40	ADJARRA			AGLOGBE	AGLOGBE
41				MEDEDJONOU	MEDEDJONOU
42			ADJOHOUN	AZOWLISSE	AZOWLISSE
43	DANGBO		HOZIN	HOZIN	
44	AVRANKOU		GBOZOUNME	GBOZOUNME	

## ▲ Annexe 2 - Liste des SAEPmV dotés de CCE entre juillet et décembre 2022

N°	DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	NOMS DU SAEP
1	BORGOU	KALALE	DERASSI	DERASSI 2
2			DERASSI 1	
3			BASSO	BASSO 2
4		N'DALI	BORI 2	BORI 2
5			SIRAROU 2	SIRAROU 2
6	ATACORA	KEROU	BRIGNAMARO 1	BRIGNAMARO 1
7		MATERI	NODI 1	NODI 1
8	COLLINES	SAVE	OFFE	OFFE
9			BESSE	BESSE
10	ZOU	DJIDJA	SETTO	SETTO 1
11			GOBAIX	GOBAIX
12			ZOUNKON	ZOUNKON
13		AGBANGNIZOUN	ZOUNGOUDO	ZOUNGOUDO
14			TANVE	TANVE
15		ZA KPOTA	KPAKPAME	KPAKPAME
16			DETEKPA	DETEKPA
17	COUFFO	APLAHOUE	ATOMEY 1	ATOMEY 1
18			ATOMEY 2	ATOMEY 2
19		TOVUIKLIN	ADJIDO	ADJIDO
20		LALO	ZALLI	ZALLI
21		DOGBO	TOTA 1	TOTA 1
22		KLOUEKANME	TCHIKPE	TCHIKPE
23	PLATEAU	POBE	ISSABA 1	ISSABA 1
24		SAKETE	AGUIDI	AGUIDI

### Annexe 3 - Liste des sites de la troisième cohorte de sécurisation foncière

N°	COMMUNES	NOM DU SAEP	NOMBRE DE SITES	OUVRAGES / LOCALITES
1	SAKETE	AGUIDI	02	Château d'eau (Kobèdjo)
2		ITA DJEBOU	02	Station de pompage (Ita djèbou)
3	IFANGNI	DAAGBE	02	Station de pompage (Daagbé Nagot)
4		KOKOU MOLOU	03	Station de pompage 1 (Kokoumolou)
5	POBE	Issaba 2	02	Station de pompage (Ichèdè)
6		Issaba 1	02	Station de pompage (Iloulofin)
7		Towè	02	Station de pompage (Igbo Otcho)
8	ADJA OUERE	Houéli-Gaba	02	Station de pompage (Houéli Gaba)
9	KETOUE	Odometa 2	02	Station de pompage (Atanchoukpa)
10		Adakplamè	02	Station de pompage (EPP Ikotedo)
11		Idigny	02	Station de pompage (Ogounou)
12	N'DALI	Bori 2	03	Château deau (bori 2)
13		Ouenou 2	02	Château deau (Ouénou peulh,)

## ▲ Annexe 4 - Liste des PEA achevés au cours du deuxième semestre de l'année 2022

N°	EPP	TYPES DE TUYAUX PVC	BF & BP CONSTRUITS	CLOTURES GRILLAGEES
1	Woria	Ø75; Ø63	1-1	2
2	Tekparou-Gah	Ø75; Ø63	1-1	2
3	Kika 2 A&B	Ø75; Ø63	1-1	2
4	Wodora	Ø75; Ø63	1-1	2
5	Sikouro	Ø75; Ø63	1-1	2
6	Gando Borou	Ø75; Ø63	1-1	2
7	Gnamagui	Ø75; Ø63	1-1	2
8	Kounyéri	Ø75; Ø63	1-1	2
9	Sonta	Ø75; Ø63	1-1	2
10	EPP Douani	Ø75; Ø63	1-1	2
11	Kotchekongou	Ø75; Ø63	1-1	2
12	Nanébou	Ø75; Ø63	1-1	2
13	Kani	Ø75; Ø63	1-1	2
14	Kountitinhou	Ø75; Ø63	1-1	2
15	Pessagou	Ø75; Ø63	1-1	2
16	Doga	Ø75; Ø63	1-1	2
17	Bampora	Ø75; Ø63	1-1	2
18	Pourgnanri A/B	Ø75; Ø63	1-1	2
19	Ouriyori	Ø75; Ø63	1-1	2
20	Tihoun	Ø75; Ø63	1-1	2
21	Bourou Porga	Ø75; Ø63	1-1	2
22	Somou	Ø75; Ø63	1-1	2
23	Holli	Ø75; Ø63	1-1	2
24	Fomerou	Ø75; Ø63	1-1	2
25	Gnonri	Ø75; Ø63	1-1	2
26	Sangniha	Ø75; Ø63	1-1	2
27	EPP Kokohou	Ø75; Ø63	1-1	2
28	Boutou	Ø75; Ø63	1-1	2
29	Tchele - Gaoude	Ø75; Ø63	1-1	2
30	Alafia	Ø75; Ø63	1-1	2

## Annexe 5 - Fiches techniques des SAEP réceptionnés au cours du deuxième semestre de l'année 2022

### FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de DJOMON

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>															
<b>Financement</b>	Source de financement	Banque Mondiale														
	Montant TTC des travaux (FCFA)															
<b>Départements</b>	OUEME															
<b>Communes</b>	AVRANKOU															
<b>Arrondissement</b>	DJOMON															
<b>Villages desservis</b>	12 : AFFANDJI TANME, AHOVO, DANME KPOSSOU, DJOMON, SEDJE AHOVO, SEKANME, GBETCHOU, LOTTIN GBOD-JEHOUN, GBODJI, GBOKOUSSO, HOUNGO, HOUELI.															
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>	<b>2030</b>							<b>2040</b>							
	<b>Population Totale</b>	<b>39 307</b>							<b>55 553</b>							
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés	00														
	Nombre de forages existants réhabilités	00														
	Données des forages raccordés		N°1													
		Qmax														
		Qexp	59 m <sup>3</sup> /h													
		Dint/Dext	200/176													
		Profond	ND													
	Tête de forage	150 mm														
	Electropompe	Q= 68 m <sup>3</sup> /h; HMT= 70 m; 22 KW (SP60A-11)														
	Groupe électrogène	NA														
	Branchement SBEE	Transfo	50 KVA													
		Ext MT	1736.60 ml													
Ext BT		10 ml														
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité														
		Local de l'unité de chloration : 01 unité														
		Local administratif : 01 unité														
Clôture grillagée	87 ml															
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-40 litres/h, 2 bacs en PEHD de 400 litres et accessoires															
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	113 Vannes, 10 Vidanges, 7 Ventouses															
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400	
	<b>Refoul</b>	2.58	0	0	0	0	0	0	0	0	0.91	0	1.67	0	0	
	<b>Distrib</b>	97.77	63.9	6.6	10.4	11.5	0	0	1.9			0.7	0	2.7	0	0
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau	Réservoir													V = 500 m <sup>3</sup> ; Hsc = 18 m	
		Tuyauterie Arrivé et départ													Fonte Ductile DN 200	
		Mode de distribution													Refolement - distributif	
		Vanne hydro altimétrique													RAS	
		Clôture grillagée													97 ml	
<b>Nombre de BF</b>	28															

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de GBEKO

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Banque Mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	OUEME																	
<b>Communes</b>	DANGBO																	
<b>Arrondissement</b>	GBEKO																	
<b>Villages desservis</b>	09 : AGBANTA, ALANWADAN, DANKO, GBEKO A, GBEKO B, GBEKO C, GBEKO D, GBESSOUME, SEHO DJIGBE.																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>				<b>2030</b>				<b>2040</b>									
	<b>Population Totale</b>				<b>26 758</b>				<b>37 818</b>									
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		40 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext		200/176													
			Profond		404 m													
			ND		5.4 m													
	Tête de forage		80 mm															
	Electropompe		Q= 52 m <sup>3</sup> /h; HMT= 34 m; 7.5 KW (SP60-4E)															
	Groupe électrogène		NA															
	Branchement SBEE		Transfo		50 KVA													
			Ext MT		10 ml													
			Ext BT		10 ml													
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 300 litres et accessoires																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	59 Vannes, 6 Vidanges, 11 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	1.7	0	0	0	0	0	0	0	0	1.7	0	0	0	0			
	<b>Distrib</b>	22.6	10.2	5.0	2.9	1.2	0	0	1.4	0	0	1.9			0	0		
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 400 m <sup>3</sup> ; Hsc = 18 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refoulement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										97 ml					
<b>Nombre de BF</b>	40 dont 01 Rampe																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de GOGBO

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Banque Mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	OUEME																	
<b>Communes</b>	ADJOHOUN																	
<b>Arrondissement</b>	GOGBO																	
<b>Villages desservis</b>	06 : GOGBO, GANGBAN, DANNOU, LOWE, AGONLIN, AHOUNDJANANFON.																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>				<b>2030</b>				<b>2040</b>									
	<b>Population Totale</b>				<b>28 093</b>				<b>39 704</b>									
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		42 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext		200/176													
			Profond		375 m													
			ND		41 m													
	Tête de forage		80 mm															
	Electropompe		Q= 26 m <sup>3</sup> /h; HMT= 62 m; 9.5 KW (SP60-5E)															
	Groupe électrogène		NA															
	Branchement SBEE		Transfo		50 KVA													
			Ext MT		25 ml													
			Ext BT		20 ml													
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 300 litres et accessoires																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	43 Vannes, 8 Vidanges, 11 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	4.4	0	0	0	0	0	0	0	0	4.3	0	0.1	0	0			
	<b>Distrib</b>	10.7	4.3	1.9	2.0	3.0	0	0	2.2	0	0	1.9	0	0	0	0		
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 400 m <sup>3</sup> ; Hsc = 21 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refolement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										87 ml					
<b>Nombre de BF</b>	40 Rampes																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de HOUELY GABA

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Banque Mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	PLATEAU																	
<b>Communes</b>	ADJA OUERE																	
<b>Arrondissement</b>	ADJA OUERE																	
<b>Villages desservis</b>	02 : HOUELY GABA; DOGBO.																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>		<b>2030</b>				<b>2040</b>											
	<b>Population Totale</b>		<b>8 292</b>				<b>11 719</b>											
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		13 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext		200/176													
			Profond															
			ND															
	Tête de forage		50 mm															
	Electropompe		Q= 15 m <sup>3</sup> /h; HMT= 55 m; 3.8 KW (SP14A 13)															
	Groupe électrogène		10 KVA															
	Branchement SBEE		Transfo		NA													
Ext MT			NA															
Ext BT			NA															
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-15 litres/h, 2 bacs en PEHD de 100 litres et accessoires																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	24 Vannes, 6 Vidanges, 6 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	7.3	0	0	4.2	0	0	3.0	0	0	0	0	0	0	0			
	<b>Distrib</b>	8.2	5.2	1.2	1.9	3.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 100 m <sup>3</sup> ; Hsc = 15 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refoulement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										87 ml					
<b>Nombre de BF</b>	12 Rampes																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de KESSOUNOU

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Banque Mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	OUEME																	
<b>Communes</b>	DANGBO																	
<b>Arrondissement</b>	KESSOUNOU																	
<b>Villages desservis</b>	05 : HETIN SOTA, HETIN GLEHOUE, GLAHOUNSA, KODONOU, KESSOUNOU																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>				<b>2030</b>				<b>2040</b>									
	<b>Population Totale</b>				<b>24 504</b>				<b>34 632</b>									
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		37 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext		200/176													
			Profond															
			ND															
	Tête de forage		80 mm															
	Electropompe		Q= 50 m <sup>3</sup> /h; HMT= 54 m; 6.7 KW (SP60-6)															
	Groupe électrogène		NA															
	Branchement SBEE		Transfo		50 KVA													
			Ext MT		103													
Ext BT			10															
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	16 Vannes, 10 Vidanges, 8 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400		
	<b>Refoul</b>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	<b>Distrib</b>		12.4	0.3	0	0	1.5	0	0	5.2	0	0	5.3	0	0	0		
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 300 m <sup>3</sup> ; Hsc = 0 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refoulement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										87 ml					
<b>Nombre de BF</b>	18 Rampes																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de ALEDJO-1

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)</b>																					
<b>Financement</b>	Source de financement					Budget National de l'Etat																
	Montant TTC des travaux (FCFA)																					
<b>Départements</b>	DONGA																					
<b>Communes</b>	BASSILA																					
<b>Arrondissement</b>	ALEDJO (CHIMBERI)																					
<b>Villages desservis</b>	08: ADELI, SODALI, MEDINA, SOLAO-1, SOLAO-2, OUROTAGBA, OUROBANNA, OUROA-KONDO.																					
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>					<b>2030</b>					<b>2040</b>											
	<b>Population Totale</b>															<b>13 467</b>						
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		03																			
	Nombre de forages existants réhabilités		01																			
	Données des forages raccordés							N°1					N°2					N°3				
			Qmax																			
			Qexp																			
			Dint/Dext																			
			Profond																			
			ND																			
	Tête de forage																					
	Electropompe							Q= 20 m <sup>3</sup> /h; HMT= 80 m; 9.2 KW (SP30-9)					Q= 5.4 m <sup>3</sup> /h; HMT= 80 m; 2.2 KW (SP7-27)					Q= 9 m <sup>3</sup> /h; HMT= 100 m; 7.5 KW				
	Groupe électrogène							11.5 KVA					(Existante)									
	Branchement SBEE		Transfo					NA					NA									
			Ext MT					NA					NA									
			Ext BT					NA					NA									
	Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 02 unités																			
Local de l'unité de chloration : 02 unités																						
Local administratif : 01 unité																						
Clôture grillagée		02 unités																				
<b>Unités de traitement d'eau</b>	02 unités																					
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	62 Vannes, 22 Vidanges, 23 Ventouses																					
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400						
	<b>Refoul</b>		2.9	0	0	0	0	0	2.9	0	0	0	0	0	0	0						
	<b>Distrib</b>		24.1	0	5.0	12.8	3.8	0	0	2.5	0	0	5.3	0	0	0	0					
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 200 m <sup>3</sup> ; Hsc = 20 m									
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200									
			Mode de distribution										Refolement - distributif									
			Vanne hydro altimétrique										RAS									
			Clôture grillagée										87 ml									
<b>Nombre de BF</b>	14																					

## FICHE TECHNIQUE : AEV de ANGARADEBOU et KAKI KOKA

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)</b>																													
<b>Financement</b>	Source de financement					Budget National de l'Etat																								
	Montant TTC des travaux (FCFA)																													
<b>Départements</b>	BORGOU																													
<b>Communes</b>	TCHAOUROU																													
<b>Arrondissement</b>	BETEROU																													
<b>Villages desservis</b>	01: BETEROU (Localités: ANGARADEBOU, KOKO SIKA, KAKI KOKA)																													
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>					<b>2030</b>					<b>2040</b>																			
	<b>Population Totale</b>					<b>27 057</b>					<b>38 240</b>																			
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés					04																								
	Nombre de forages existants réhabilités					01																								
	Données des forages raccordés					N°1					N°2					N°3 Exist					N°4									
						Qmax																								
						Qexp					5 m3/h					10 m3/h					10 m3/h					5 m3/h				
						Dint/Dext					140 mm					140 mm					140 mm					140 mm				
						Profond					85.44					85.66					42.58					67.16 m				
						ND																								
	Tête de forage					DN50					DN50					DN65					DN50									
	Electropompe					Q= 5 m <sup>3</sup> /h; HMT= 110 m; 2,5 KW (SP7-23)					Q= 5 m <sup>3</sup> /h; HMT= 110 m; 2,5 KW (SP7-23)					Q= 10 m <sup>3</sup> /h; HMT= 80 m; 3,65 KW (SP9-18)					Q= 5 m <sup>3</sup> /h; HMT= 125 m; 2,85 KW (SP9-18)									
	Groupe électrogène					11 KVA					11 KVA					17 KVA					11 KVA									
	Branchement SBEE					Transfo					NA					(SP9-18)					NA					NA				
						Ext MT					NA					NA					NA					NA				
						Ext BT					NA					NA					NA					NA				
	Locaux techniques et sécurisation															Local technique : 04 unités														
										Local de l'unité de chloration : 04 unités																				
										Local administratif : 01 unité																				
Clôture grillagée															04 unités															
<b>Unités de traitement d'eau</b>	04 unités																													
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	49 Vannes, 09 Vidanges, 10 Ventouses																													
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km																													
		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400															
	<b>Refoul</b>	3.4	0	0	0	0	0	0	0	0	3.4	0	0	0	0															
<b>Distrib</b>	10.3	0	2.4	7.5	0.4	0	0	0	0	0	0	0	0	0																
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau					Réservoir										V = 200 m <sup>3</sup> ; Hsc = 20 m														
						Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200														
						Mode de distribution										Refolement - distributif														
						Vanne hydro altimétrique										RAS														
						Clôture grillagée										87 ml														
<b>Nombre de BF</b>	28																													

## FICHE TECHNIQUE : Cœur de SAEPmV de TCHATCHOU 2 (KINNOU KPANNOU)

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Budget National de l'Etat									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	BORGOU																	
<b>Communes</b>	TCHAOUROU																	
<b>Arrondissement</b>	TCHATCHOU																	
<b>Villages desservis</b>	08 : DAKONON DAGOUROU, WOBIWOROU, BABAROU, SAKANA, KPEBA, SONDABIROU, AT-TIRA-KPAROU, SINWOROU																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>		<b>2030</b>				<b>2040</b>											
	<b>Population Totale</b>		<b>27 367</b>				<b>38 679</b>											
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		04															
	Nombre de forages existants réhabilités		02															
	Données des forages raccordés		N°1      N°2      N°3      N°4      N°5															
			Qmax															
			Qexp		13 m <sup>3</sup> /h		5 m <sup>3</sup> /h		5 m <sup>3</sup> /h		9 m <sup>3</sup> /h		5 m <sup>3</sup> /h					
			Dint/Dext		140 mm		140 mm		126 mm		140 mm		140 mm					
			Profond		75.62 m		73.36 m		42.91 m		43.86 m		79.36 m					
			ND															
	Tête de forage				DN80		DN50		DN50		DN80		DN50					
	Electropompe				Q=13 m <sup>3</sup> /h; HMT= 110 m; 6.5 KW (SP14-27)		Q= 5 m <sup>3</sup> /h; HMT= 95 m; 2.2 KW (SP7-23)		Q= 5 m <sup>3</sup> /h; HMT= 95 m; 2.2 KW (SP7-23)		Q= 9 m <sup>3</sup> /h; HMT= 120 m; 4.9 KW (SP9-25)		Q= 5 m <sup>3</sup> /h; HMT= 120 m; 2.0 KW (SP7-23)					
	Groupe électrogène				NA		NA		NA		25 KVA		17 KVA					
	Branchement SBEE		Transfo				NA		NA		NA		NA					
			Ext MT				NA		NA		NA		NA					
			Ext BT		50 A		20 A		20 A		NA		NA					
	Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 05 unités															
Local de l'unité de chloration : 05 unités																		
Local administratif : 01 unité																		
Clôture grillagée		05 unités																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	05 unités																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	38 Vannes, 11 Vidanges, 11 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	1.3	0	0	0	0	0	0	0	0	1.3	0	0	0	0			
	<b>Distrib</b>	13.7	0	1.8	0.6	0.5	0	0	0.7	0	0	0	0	0	0			
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir												V = 200 m <sup>3</sup> ; Hsc = 20 m			
			Tuyauterie Arrivé et départ												Fonte Ductile DN 200			
			Mode de distribution												Refolement - distributif			
			Vanne hydro altimétrique												RAS			
			Clôture grillagée												87 ml			
<b>Nombre de BF</b>	28																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de AKPAKANME

<b>Projet et Composante</b>	<b>Programme OMIDELTA, Volet Acteurs Etatiques</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement		Royaume des Pays Bas															
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	OUEME																	
<b>Communes</b>	AKPRO-MISSERETE																	
<b>Arrondissement</b>	AKPAKANME																	
<b>Villages desservis</b>	07 : AKPAKANME, GBEDJI, KPOGON, GANMI, BLEHOUAN, TCHOUKOU DAHO, OUIDODJI																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>		<b>2030</b>				<b>2040</b>											
	<b>Population Totale</b>		<b>50 713</b>															
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		54 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext															
			Profond															
			ND															
	Tête de forage																	
	Electropompe		Q=54 m <sup>3</sup> /h; HMT= 60 m; 13 KW (SP60-8B)															
	Groupe électrogène																	
	Branchement SBEE		Transfo															
			Ext MT															
Ext BT																		
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unités																
		Local de l'unité de chloration : 01 unités																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	31 Vannes, 11 Vidanges, 11 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	2.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2.0	0	0		
	<b>Distrib</b>	22.0	6.0	1.0	0	4.5	0	0	3.8	0	0	6.7	0	0	0	0		
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 400 m <sup>3</sup> ; Hsc = 21 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refoulement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										01					
			Clôture grillagée										97 ml					
<b>Nombre de BF</b>	22																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de DAAGBE

<b>Projet et Composante</b>	<b>Programme OMIDELTA, Volet Acteurs Etatiques</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement		Royaume des Pays Bas															
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	PLATEAU																	
<b>Communes</b>	IFANGNI																	
<b>Arrondissement</b>	DAAGBE																	
<b>Villages desservis</b>	07 : DAAGBE NAGOT, DAAGBE DJEDJE, GLOGLO, DJEGOU DJEDJE, DJEGOU NAGOT, DAN, ADAMAYI																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>		<b>2030</b>		<b>2040</b>													
	<b>Population Totale</b>		<b>36 749</b>															
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		40 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext															
			Profond															
	ND																	
	Tête de forage																	
	Electropompe		Q=40 m <sup>3</sup> /h; HMT= 65 m; 11 KW (SP46-7)															
	Groupe électrogène		40 KVA															
	Branchement SBEE		Transfo		NA													
			Ext MT		NA													
Ext BT			NA															
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unités																
		Local de l'unité de chloration : 01 unités																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		77 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	36 Vannes, 11 Vidanges, 11 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	2.7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2.7	0	0		
	<b>Distrib</b>	29.8	6.7	1.9	12.3	1.1	0	0	5.7	0	0	0.9	0	1.1	0	0		
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 300 m <sup>3</sup> ; Hsc = 15 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refolement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										01					
			Clôture grillagée										97 ml					
<b>Nombre de BF</b>	37																	

## FICHE TECHNIQUE : Cœur de SAEPmV de MANIGRI-2 (WANOU IGBERE)

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)</b>																								
<b>Financement</b>	Source de financement					Budget National de l'Etat																			
	Montant TTC des travaux (FCFA)																								
<b>Départements</b>	DONGA																								
<b>Communes</b>	BASSILA																								
<b>Arrondissement</b>	MANIGRI																								
<b>Villages desservis</b>	14 : IDI AGOUGOU, AGOUGOU IGBERE, AYEWANANGNI, ODO KPAKO 1, ODO KPAKO 2, MODOGUI, CP MODOGUI, ILE LAKOU, ISSALE OWODE, OGBE ISSA, IDIROKO, CP ALPHA, MOKAFO, WANNOU LOKPA																								
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>					<b>2031</b>					<b>2041</b>														
	<b>Population Totale</b>															<b>14 612</b>									
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés					05																			
	Nombre de forages existants réhabilités					01																			
	Données des forages raccordés										N°1					N°2					N°3				
						Qmax																			
						Qexp					12 m3/h					8 m3/h					6 m3/h				
						Dint/Dext					165 mm					165 mm					165 mm				
						Profond					96.23					64.68					79.95				
	ND																								
	Tête de forage					DN65					DN65					DN60									
	Electropompe					Q= 12 m <sup>3</sup> /h; HMT= 120 m; 7,5KW (SP17-12)					Q= 8 m <sup>3</sup> /h; HMT= 100 m; 4 KW (SP7-27)					Q= 6 m <sup>3</sup> /h; HMT= 95 m; 4 KW, (SP7-27)									
	Groupe électrogène					25 KVA					17 KVA					17 KVA									
	Branchement SBEE					Transfo					NA					NA					NA				
						Ext MT					NA					NA					NA				
						Ext BT					NA					NA					NA				
Locaux techniques et sécurisation					Local technique : 03 unités																				
					Local de l'unité de chloration : 03 unités																				
					Local administratif : 01 unité																				
Clôture grillagée					01 unité																				
<b>Unités de traitement d'eau</b>	03 unité																								
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	50 Vannes, 2 Vidanges, 33 Ventouses																								
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km																								
		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400										
	<b>Refo</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
<b>Distri</b>	31.4	0	1.7	8.0	4.2	0	0	17.5	0	0	0	0	0	0											
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau					Réservoir										V = 100 m <sup>3</sup> ; Hsc = 20 m									
						Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200									
						Mode de distribution										Refolement - distributif									
						Vanne hydro altimétrique										RAS									
						Clôture grillagée										01 unité									
<b>Nombre de BF</b>	18																								

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de KATAGON

<b>Projet et Composante</b>	<b>Programme OMIDELTA, Volet Acteurs Etatiques</b>																
<b>Financement</b>	Source de financement		Royaume des Pays Bas														
	Montant TTC des travaux (FCFA)																
<b>Départements</b>	OUEME																
<b>Communes</b>	AKPRO MISSERETE																
<b>Arrondissement</b>	KATAGON																
<b>Villages desservis</b>	12 : AMOULOLO ; ANIANLI ; GBAKPO ; SEDJE ; KATAGON ; OUAYISOGBO ; OUEZOUME DA ; GOGBE ALIGO ; TCHIAN ; TOHOUIKANME ; TOKPA OEUTE, VANTE																
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>		<b>2030</b>		<b>2040</b>												
	<b>Population Totale</b>			<b>45 450</b>													
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00														
	Nombre de forages existants réhabilités		00														
	Données des forages raccordés		N°1														
			Qmax														
			Qexp														
			Dint/Dext														
			Profond														
	ND																
	Tête de forage																
	Electropompe		Q= 48 m <sup>3</sup> /h; HMT= 70 m; 15KW (SP60-8)														
	Groupe électrogène		NA														
	Branchement SBEE		Transfo		NA												
			Ext MT		NA												
			Ext BT		60 A												
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unités															
		Local de l'unité de chloration : 01 unités															
		Local administratif : 01 unité															
Clôture grillagée		77 ml															
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 4 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires																
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	51 Vannes, 16 Vidanges, 16 Ventouses																
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400		
	<b>Refoul</b>	5.6	0	0	0	0	0	0	0	0	5.6	0	0	0	0		
	<b>Distrib</b>	43.0	7.7	5.3	4.7	9.4	0	0	0	0	0	14.1	0	1.9	0	0	
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 350 m <sup>3</sup> ; Hsc = 24 m				
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200				
			Mode de distribution										Refolement - distributif				
			Vanne hydro altimétrique										01				
			Clôture grillagée										97 ml				
<b>Nombre de BF</b>	46																

## FICHE TECHNIQUE : AEV de KOUBA

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)</b>																							
<b>Financement</b>	Source de financement								Budget National de l'Etat															
	Montant TTC des travaux (FCFA)								296 800 000															
<b>Départements</b>	ATACORA																							
<b>Communes</b>	TOUCOUNTOUNA																							
<b>Arrondissement</b>	KOUAFRA																							
<b>Villages desservis</b>	01 : KOUBA (Localités : KOGNORI, MANDAACA, FOULANA, KAMBARKA, TANKOKONA, SOUERE)																							
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>				<b>2031</b>				<b>2040</b>															
	<b>Population Totale</b>																<b>6 062</b>							
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés								02															
	Nombre de forages existants réhabilités								00															
	N°1																							
	Données des forages raccordés								Qmax															
									Qexp								20 m <sup>3</sup> /h							
									Dint/Dext								165 mm							
									Profond								91.76							
									ND															
	Tête de forage								DN80															
	Electropompe								Q= 20 m <sup>3</sup> /h; HMT= 150 m; 9.2 kw; SP30-9															
	Groupe électrogène								30 KVA															
	Branchement SBEE								Transfo								NA							
Ext MT									NA															
Ext BT									NA															
Locaux techniques et sécurisation								Local technique : 01 unités																
								Local de l'unité de chloration : 01 unités																
								Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée								01 unité																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	01 unité																							
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	13 Vannes, 03 Vidanges, 04 Ventouses																							
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400									
	<b>Refo</b>	3.0	0	0	0	0	0	3.0	0	0	0	0	0	0	0									
	<b>Distri</b>	7.1	0	4.8	2.3	0	0	0	0.0	0	0	0	0	0	0	0								
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau								Réservoir								V = 100 m <sup>3</sup> ; Hsc = 15 m							
									Tuyauterie Arrivé et départ								Fonte Ductile DN 200							
									Mode de distribution								Refolement - distributif							
									Vanne hydro altimétrique								RAS							
									Clôture grillagée								87 ml							
<b>Nombre de BF</b>	14																							

## FICHE TECHNIQUE : AEV de TAKISSARAI

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)</b>																
<b>Financement</b>	Source de financement	Budget National de l'Etat															
	Montant TTC des travaux (FCFA)	331 066 300															
<b>Départements</b>	ATACORA																
<b>Communes</b>	TOUCOUNTOUNA																
<b>Arrondissement</b>	KOUAFRA																
<b>Villages desservis</b>	02 : TAKISSARI et PEPERKOU (Localités : TCHOUNDEKOU, BOROUBOU2, KOTANE, TAM-PARTOU, KOUSSOPAKOU, BOROUBOU1, KOUDOHOON, DOKONDE)																
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>	<b>2030</b>					<b>2040</b>										
	<b>Population Totale</b>	<b>6 031</b>															
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés	01															
	Nombre de forages existants réhabilités	00															
	Données des forages raccordés	N°1															
		Qmax															
		Qexp	13 m <sup>3</sup> /h														
		Dint/Dext	165 mm														
		Profond	71.10														
		ND															
	Tête de forage	DN80															
	Electropompe	Q= 13 m <sup>3</sup> /h; HMT= 129 m; 7.5 kw; SP11-33															
	Groupe électrogène	25 KVA															
	Branchement SBEE	Transfo	01														
		Ext MT	NA														
		Ext BT	150 m + 30 A														
Locaux techniques et sécurisation	Local technique : 01 unités																
	Local de l'unité de chloration : 01 unités																
	Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée	01 unité																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	01 unité																
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	30 Vannes, 7 Vidanges, 8 Ventouses																
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400		
	<b>Refoul</b>	0.0	0	0	0	0	0	0	0	0	5.6	0	0	0	0		
	<b>Distrib</b>	18.7	0.0	6.8	6.4	5.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau	Réservoir														V = 100 m <sup>3</sup> ; Hsc = 21 m	
		Tuyauterie Arrivé et départ														Fonte Ductile DN 200	
		Mode de distribution														Refolement - distributif	
		Vanne hydro altimétrique														RAS	
		Clôture grillagée														87 ml	
<b>Nombre de BF</b>	17																

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV LISSEGAZOUN

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>														
<b>Financement</b>	Source de financement							Banque mondiale							
	Montant TTC des travaux (FCFA)														
<b>Départements</b>	ATLANTIQUE														
<b>Communes</b>	ALLADA														
<b>Arrondissement</b>	LISSEGAZOUN														
<b>Villages desservis</b>	11 : ADJADJI BATA, ADJADJI COSSOE, ADJADJI ZOUNGBOME, AOTA, ATOUHONOU, AZOHOUE GBEDJICOME, GBETO, HONGBO, LISSEGAZOUN, DEKANME (KPODJI)														
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>			<b>2031</b>					<b>2040</b>						
	<b>Population Totale</b>			<b>26 989</b>					<b>38 144</b>						
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés							00							
	Nombre de forages existants réhabilités							00							
	Données des forages raccordés														
	Forage de Zounmey Aga / Gbétacomey														
	Qmax							63.53 m <sup>3</sup> /h							
	Qexp							40 m <sup>3</sup> /h							
	Dint/Dext							200/179							
	Profond							71.94m							
	ND							--							
	Tête de forage							DN 100 mm							
	Electropompe							Q= 42 m <sup>3</sup> /h; HMT= 92 m; 13,7 KW ( KSB (UPA 150-048/10EE +UMA 150 -15/22E)							
	Groupe électrogène							NA							
	Branchement SBEE							Transfo							50 KVA
								Ext MT							445.20 ml
								Ext BT							15 ml
Locaux techniques et sécurisation															
Local technique : 01 unité															
Local de l'unité de chloration : 01 unité															
Local administratif : 01 unité															
Clôture grillagée							90 ml								
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-36 litres/h, 2 bacs en PEHD de 300 litres et accessoires et 02 agitateur-mélangeurs électriques														
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	187 Vannes, 26 Vidanges, 29 Ventouses														
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km														
		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400
	<b>Refoul</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Distrib</b>	55.12	25.31	8.48	4.12	3.10	0	0	7.47	0	0	3.57	0	3.07	0	0
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau														
	Réservoir														
	V = 400 m <sup>3</sup> ; Hsc = 21 m														
	Tuyauterie Arrivé et départ														
	Fonte Ductile DN 200														
Mode de distribution															
Refolement - distributif															
Vanne hydro altimétrique															
RAS															
Clôture grillagée															
90 ml															
<b>Nombre de BF</b>	20														

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV AVAME

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Banque mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	ATLANTIQUE																	
<b>Communes</b>	TORI BOSSITO																	
<b>Arrondissement</b>	AVAME																	
<b>Villages desservis</b>	06 : AVAME CENTRE (GBATO) - GBEDJOUGO - HLA - HOUNGO- MASSETOME -AGUETA (selon nouveau découpage)																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>		<b>2030</b>				<b>2040</b>											
	<b>Population Totale</b>		<b>9 635</b>				<b>13 617</b>											
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		01															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés										Forage de Gbohoué							
			Qmax								99.98 m <sup>3</sup> /h							
			Qexp								15 m <sup>3</sup> /h							
			Dint/Dext								179/200 mm							
			Profond								55 m							
			ND								6 m / 45 m							
	Tête de forage										DN 80 mm							
	Electropompe										Q= 16 m <sup>3</sup> /h; HMT= 92 m; 6.5 KW ( KSB (UPA 150-016/11EE +UMA 150 -9.0/22E)							
	Groupe électrogène										NA							
	Branchement SBEE		Transfo								50 KVA							
			Ext MT								47 ml							
			Ext BT								00 ml							
Locaux techniques et sécurisation										Local technique : 01 unité								
										Local de l'unité de chloration : 01 unité								
										Local administratif : 01 unité								
Clôture grillagée										90 ml								
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-14 litres/h, 2 bacs en PEHD de 100 litres et accessoires et 02 agitateur-mélangeurs électriques																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	103 Vannes, 25 Vidanges, 26 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	1.60	0	0	0	0	0	1.60	0	0	0	0	0	0	0			
	<b>Distrib</b>	42.79	27.06	7.3	3.91	0.76	0	0	3.75	0	0	0	0	0	0			
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau										Réservoir				V = 150 m <sup>3</sup> ; Hsc = 18 m			
											Tuyauterie Arrivé et départ				Fonte Ductile DN 200			
											Mode de distribution				Refolement - distributif			
											Vanne hydro altimétrique				RAS			
											Clôture grillagée				90 ml			
<b>Nombre de BF</b>	14																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV BADAZOU

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Banque mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	MONO																	
<b>Communes</b>	BOPA																	
<b>Arrondissement</b>	BADAZOU																	
<b>Villages desservis</b>	09 : APLENOU, ATOE, BADAZOUIN, GNIDONOU, HONBETE, HONHOUI, MEDESSEDJI, ZOUNGBO, KPAVE																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>				<b>2031</b>				<b>2040</b>									
	<b>Population Totale</b>				<b>29 103</b>				<b>41 132</b>									
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		Forage de ATOE - Dakun															
			Qmax		Plus de 150 m <sup>3</sup> /h													
			Qexp		44 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext		226/250 mm													
			Profond		191 m													
			ND		7.98 m / -- m													
	Tête de forage		DN 80 mm															
	Electropompe		Q= 36 m <sup>3</sup> /h; HMT= 150 m; 25 KW ( KSB UPA 150-030/27EE +UMA 150 -26/22E)															
	Groupe électrogène		NA															
	Branchement SBEE		Transfo		100 KVA													
			Ext MT		9500 ml (réhabilité)													
			Ext BT		55 ml													
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		90 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-36 litres/h, 2 bacs en PEHD de 300 litres et accessoires et 02 agitateur-mélangeurs électriques																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	262 Vannes, 40 Vidanges, 39 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	11.64	0	0	0	0	0	0	0	0	10.34	0	1.30	0	0			
	<b>Distrib</b>	91.05	52.81	9.23	14.59	10.9	0	0	3.63	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 400 m <sup>3</sup> ; Hsc = 18 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refolement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										90 ml					
Piste d'accès (Ouverture et Aménagement)		1343 ml																
<b>Nombre de BF</b>	34																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV LOKOGBA

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>																					
<b>Financement</b>	Source de financement							Banque mondiale														
	Montant TTC des travaux (FCFA)																					
<b>Départements</b>	COUFFO																					
<b>Communes</b>	LALO																					
<b>Arrondissement</b>	LOKOGBA																					
<b>Villages desservis</b>	05 : KAIHOUE, KOUIVONHOUE, TOULEOUDJI, ZOUNDJAME, GNAMAME. (Il s'agit ici de la partie de l'arrondissement non desservie par la SONEB. Le village LOKOGBA et les 2/3 de la population de GNAMAME n'a pas été pris en compte.)																					
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>					<b>2030</b>					<b>2040</b>											
	<b>Population Totale</b>					<b>19 022</b>					<b>26 884</b>											
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés							00														
	Nombre de forages existants réhabilités							00														
	Données des forages raccordés							Forage de ZOUNDJAME TCHIVI														
								Qmax							500 m <sup>3</sup> /h							
								Qexp							29 m <sup>3</sup> /h							
								Dint/Dext							179/200 mm							
								Profond							106.84 m							
	ND							-- m / 49.83 m														
	Tête de forage							DN 100 mm														
	Electropompe							Q= 29 m <sup>3</sup> /h; HMT= 125 m; 14 KW ( KSB UPA 150-030/16EE +UMA 150 -15/22E)														
	Groupe électrogène							NA														
	Branchement SBEE							Transfo							50 KVA							
								Ext MT							2530 ml							
								Ext BT							15 ml							
	Locaux techniques et sécurisation							Local technique : 01 unité														
Local de l'unité de chloration : 01 unité																						
Local administratif : 01 unité																						
Clôture grillagée							90 ml															
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-22 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires et 02 agitateur-mélangeurs électriques																					
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	77 Vannes, 5 Vidanges, 7 Ventouses																					
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km																					
		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400							
	<b>Refoul</b>	7.57	0	0	0	0	0	0	3.54	0	0	4.03	0	0	0							
<b>Distrib</b>	21.22	7.92	2.11	4.85	3.66	0	0	2.68	0	0	0	0	0	0								
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau							Réservoir							V = 250 m <sup>3</sup> ; Hsc = 21 m							
								Tuyauterie Arrivé et départ							Fonte Ductile DN 200							
								Mode de distribution							Refolement - distributif							
								Vanne hydro altimétrique							RAS							
								Clôture grillagée							90 ml							
<b>Nombre de BF</b>	27																					

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV AHODJINAKO

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Banque mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	COUFFO																	
<b>Communes</b>	LALO																	
<b>Arrondissement</b>	AHODJINAKO																	
<b>Villages desservis</b>	05 : ADONOU – AHODJINAKO – DOGOEDETA –HELLI – LOKOLI.																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>				<b>2031</b>				<b>2040</b>									
	<b>Population Totale</b>				<b>13 755</b>				<b>19 440</b>									
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		Forage de Adonou-Kinta															
			Qmax		>100 m <sup>3</sup> /h													
			Qexp		19 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext		179/200 mm													
			Profond		150 m													
			ND		7.19 m / -- m													
	Tête de forage		DN 80 mm															
	Electropompe		Q= 19 m <sup>3</sup> /h ; HMT= 91 m ; 7.5 KW (KSB UPA 4-012/23 CCRDV+ DN4-0075C2-ADWT)															
	Groupe électrogène		25 KVa															
	Branchement SBEE		Transfo		NA													
			Ext MT		NA													
			Ext BT		NA													
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		90 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-22 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires et 02 agitateur-mélangeurs électriques																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	95 Vannes, 17 Vidanges, 14 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	<b>Refoul</b>	2.57	0	0	0	0	0	2.57	0	0	0	0	0	0	0			
	<b>Distrib</b>	28.14	16.59	1.39	6.16	3.91	0	0	0.09	0	0	0	0	0	0			
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 200 m <sup>3</sup> ; Hsc = 18 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refolement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										90 ml					
<b>Nombre de BF</b>	20																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEpmV de AGBODJI

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEpmV</b>																	
<b>Financement</b>	Source de financement								Banque mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
<b>Départements</b>	MONO																	
<b>Communes</b>	BOPA																	
<b>Arrondissement</b>	AGBODJI																	
<b>Villages desservis</b>	07 : AGBODJI, HOUÉGBO, LOGLOE, MEDETOGBO, ZIZAGUE, DJIDJOZOUN, HOUNVIATOUIN																	
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>				<b>2030</b>				<b>2040</b>									
	<b>Population Totale</b>				<b>18 337</b>				<b>25 916</b>									
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		01															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		Forage de AGBOH KPODJI															
			Qmax		140 m <sup>3</sup> /h													
			Qexp		28 m <sup>3</sup> /h													
			Dint/Dext		200/176 mm													
			Profond		262.15 m													
			ND		30.42 m													
	Tête de forage		100 mm															
	Electropompe		Q= 28 m <sup>3</sup> /h; HMT= 91 m; 9.07 KW (KSB UPAC 150-030/ 11EE + UMA150-15)															
	Groupe électrogène		33 KVA															
	Branchement SBEE		Transfo		NA													
			Ext MT		NA													
Ext BT			NA															
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		90 ml																
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-22 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires et 02 agitateur-mélangeurs électriques																	
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	109 Vannes, 16 Vidanges, 17 Ventouses																	
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400		
	<b>Refoul</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Distrib</b>	50.78	21.30	3.38	16.50	10.29	0	0	4.86				4.43	0	0	0	0		
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir												V = 250 m <sup>3</sup> ; Hsc = 21 m			
			Tuyauterie Arrivé et départ												Fonte Ductile DN 200 mm			
			Mode de distribution												Refolement - distributif			
			Vanne hydro altimétrique												RAS			
			Clôture grillagée												90 ml			
<b>Nombre de BF</b>	14 dont 05 BF et 09 Rampes sur Pilotis (RP)																	

## FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de GBEGOUROU

<b>Projet et Composante</b>	<b>Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)</b>																		
<b>Financement</b>	Source de financement					Budget National de l'Etat													
	Montant TTC des travaux (FCFA)																		
<b>Départements</b>	BORGOU																		
<b>Communes</b>	N'DALI																		
<b>Arrondissement</b>	GBEGOUROU																		
<b>Villages desservis</b>	02 : GBEGOUROU- DARNON																		
<b>Populations</b>	<b>Horizons</b>		<b>2031</b>					<b>2040</b>											
	<b>Population Totale</b>		<b>10 065</b>					<b>14 225</b>											
<b>Station de pompage</b>	Nombre de nouveaux forages réalisés		04																
	Nombre de forages existants réhabilités		00																
	Données des forages raccordés							F2-GBEGOUROU				GBEGOUROU							
			Qmax		--					--									
			Qexp		9 m <sup>3</sup> /h					9 m <sup>3</sup> /h									
			Dint/Dext		140 mm					140 mm									
			Profond		73.46 m					78.40 m									
			ND		--					--									
	Tête de forage							65 mm				65 mm							
	Electropompe							Q= 9 m <sup>3</sup> /h; HMT= 125 m;				Q = 9 m <sup>3</sup> /h ; HMT = 125 m							
	Groupe électrogène							NA				17 KVA							
	Branchement SBEE		Transfo									50 KVA							
			Ext MT					NA				NA							
			Ext BT					300 ml				600 ml							
	Locaux techniques et sécurisation															Local technique : 00 unité			
													Local de l'unité de chloration : 00 unité						
													Local administratif : 00 unité						
Clôture grillagée															02 unités				
<b>Unités de traitement d'eau</b>	2 Pompes doseuses de 0-22 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires et 02 agitateur-mélangeurs électriques																		
<b>Equipements de régulation du réseau</b>	28 Vannes, 9 Vidanges, 9 Ventouses																		
<b>Tuyau PeHD</b>	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400				
	<b>Refo</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	<b>Distri</b>	14.08	0	3.0	0	7.08	0	0	4.0	0	0	0	0	0	0				
<b>Ouvrage de stockage ou de transit</b>	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 75 m <sup>3</sup> ; Hsc = 12 m						
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 100 mm						
			Mode de distribution										Refolement - distributif						
			Vanne hydro altimétrique										RAS						
			Clôture grillagée										01 unité						
<b>Nombre de BF</b>	20																		

## Annexe 6 - Calcul des indicateurs de l'AEP avec l'hypothèse que la population rurale soit évaluée

